

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2010 B 04110

Numéro SIREN : 528 556 806

Nom ou dénomination : ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS

Ce dépôt a été enregistré le 03/09/2021 sous le numéro de dépôt 19890

ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 9 442 170 EUROS

SIEGE SOCIAL : MARSEILLE (13016), 1 RUE DU DOCTEUR ZAMENHOF

528 556 806 RCS MARSEILLE

COMPTES CONSOLIDES ARRETES AU 31 MARS 2021

COPIE CERTIFIEE CONFORME

YAFOYE, Directeur Général représentée par Nathalie CAUSSE son président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Causse', is written over a horizontal line.

Bilan consolidé

ACTIF (k€)	Note n°	31/03/2021 (12 mois)	31/03/2020 (12 mois)
Ecart d'acquisition	4.1	13 070	7 813
Immobilisations incorporelles	4.2	613	214
Immobilisations corporelles	4.3	2 265	2 289
Immobilisations financières	4.5	901	650
Titres mis en équivalence			
Actif immobilisé		16 849	10 966
Stocks et en-cours	4.6	2 042	3 354
Clients et comptes rattachés	4.7	36 424	34 031
Autres créances et comptes de régularisation	4.8	7 555	7 295
Impôts différés actifs	6.1	1 101	559
Valeurs mobilières de placement		5	0
Disponibilités	4.10	17 376	18 172
Actif circulant		64 503	63 411
Total de l'actif		81 351	74 377

PASSIF (k€)	Note n°	31/03/2021	31/03/2020
Capital	4.11	9 442	9 442
Primes		851	851
Réserves consolidées		10 687	10 502
Résultat consolidé		618	2 082
Capitaux propres (part du groupe)		21 598	22 878
Intérêts minoritaires		321	212
Autres fonds propres		0	0
Provisions pour risques et charges	4.12	4 351	1 935
Impôts différés passif	6.1	167	178
Provisions pour risques et charges		4 517	2 113
Emprunts et dettes financières	4.13	16 086	12 124
Fournisseurs et comptes rattachés	4.14	15 478	18 208
Autres dettes et comptes de régularisation	4.14	23 351	18 842
Dettes		54 915	49 175
Total du Passif		81 351	74 377

Compte de résultat consolidé

en K€	31/03/2021	31/03/2020
Chiffre d'affaires	90 174	102 796
Autres produits d'exploitation	-68	214
Achats consommés	-32 986	-43 833
Autres charges d'exploitation	-15 441	-15 156
Charges de personnel	-35 968	-37 689
Impôts et taxes	-1 521	-1 969
Dotations aux amortissements et aux provisions	-1 580	-1 293
Résultat d'exploitation	2 611	3 072
Résultat financier	-81	-521
Résultat courant des entreprises intégrées	2 530	2 551
Résultat exceptionnel	-1 258	1 020
Impôts sur les résultats	-811	-1 426
Résultat net des entreprises intégrées	460	2 145
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	211	0
Résultat net de l'ensemble consolidé	671	2 145
Intérêts minoritaires	53	63
Résultat net (part du groupe)	618	2 082
Résultat par action	0,74 €	2,50 €
Résultat dilué par action	0,74 €	2,50 €

Tableau des flux de trésorerie

En K€

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE		31/03/2021	31/03/2020
OPERATIONS D'EXPLOITATION	OPERATIONS D'EXPLOITATION		
	RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	671	2 145
	- Amortissements des immobilisations	406	1 052
	- Variation des provisions	1 295	178
	Plus et moins values de cession	83	-62
	Autres charges non décaissables	335	
	Impôts différés	-331	-43
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2 460	3 270
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	Variations des stocks	1 522	88
	Variation des créances d'exploitation	1 130	-844
	Variations des dettes d'exploitation	-2 628	-972
	VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	24	-1 728
	Flux net de trésorerie lié à l'activité	2 484	1 542
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
	Décaissements sur acquisition d'immobilisations (1)	-540	-558
	Variation des dettes et créances sur immobilisations	-4	
	Encaissement / cessions d'immobilisations corporelles et incorp.	162	73
	Décaissement / acquisitions immos financières	-164	-232
	Encaissements / cessions immos financières	19	
	Autres		-355
	Ecart de conversion	-130	
	Incidence des variations de périmètre et changement méthodes de consolidation	-3 814	-253
	Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-4 472	-1 325
OPERATIONS DE FINANCEMENT	OPERATIONS DE FINANCEMENT		
	Augmentations de capital ou apports		1 679
	Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-2 000	-1 052
	Dividendes versés aux minoritaires	-29	-23
	Variation de pourcentage d'intérêt - part des minoritaires	-308	-1 491
	Variations des comptes courants	-170	
	Intérêts courus	18	
	Intérêts capitalisés sur emprunt obligataire convertible		
	Emprunt obligataire convertible remboursé		
	Encaissement provenant d'emprunts (1)	6 380	700
	Remboursement d'emprunts et locations-financements	-2 823	-2 349
	Variation des autres dettes financières diverses	-41	
	Autres	6	
	Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	1 033	-2 536
VARIATION DE TRESORERIE de l'exercice		-956	-2 318
Incidences des variations de taux de change		-5	
TRESORERIE A L'OUVERTURE (*)		16 930	
TRESORERIE A LA CLOTURE (*)		15 969	16 930
(1) Hors opérations d'acquisitions/financements en locations financières			
(*) La trésorerie exprimée ici correspond à sa définition restrictive :			
Trésorerie active		17 381	18 172
Trésorerie passive		-1 412	-1 242
Trésorerie Nette		15 969	16 930

Variation des capitaux propres consolidés

en K€	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Solde au 31/03/2019	8 321	293	9 677	1 874	20 166	1 661	21 826
Affectation du résultat de l'exercice précédent			1 874	-1 874	0		0
Résultat de l'exercice				2 082	2 082	63	2 145
Dividendes distribués			-1 051		-1 051	-23	-1 074
Variations du capital de l'entreprise consolidante	1 121	558			1 679		1 679
Augmentation de la quote-part de mise en équivalence					0		0
Acquisition ou cession de titres					0		0
Variation des écarts de conversion			0		0	1	0
Variation % d'intérêts					0	-1 491	-1 491
Autres			2		2	1	3
Solde au 31/03/2020	9 442	851	10 502	2 082	22 878	212	23 089
Affectation du résultat de l'exercice précédent			2 082	-2 082	0		0
Résultat de l'exercice				618	618	53	671
Dividendes distribués			-2 000		-2 000	-29	-2 029
Entrées de périmètre					0	100	100
Changement de méthode (comptes individuels)			210		210	2	212
Acquisition ou cession de titres					0		0
Variation des écarts de conversion			-135		-135		-135
Variation % d'intérêts			31		31	-17	14
Autres			-4		-4		-4
Solde au 31/03/2021	9 442	851	10 686	618	21 598	321	21 918

1. Faits majeurs

1.1. Faits majeurs de l'exercice

Acquisition d'une filiale :

- Acquisition le 26 janvier 2021 de 86% du capital de la société ASYMPTOTE par la société PARLYM SAS.

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement ayant donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 mars 2021, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 mars 2021 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de cet événement et de ses conséquences.

Toutefois, la situation de l'entreprise à la date de l'arrêté des comptes le 31 mars 2021 n'est pas de nature à remettre en cause sa continuité d'exploitation.

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

A la date de clôture, le GIE INGENESYS est en cours de liquidation. La société est consolidée car il s'agit d'une liquidation amiable, ce qui implique que le contrôle est maintenu.

D'autre part, la société PARLYM MAURITIUS a été liquidée. Les comptes de cette société ont été intégrés pour la période allant du 31 mars 2020 au 21 décembre 2020, date à laquelle ils se sont arrêtés.

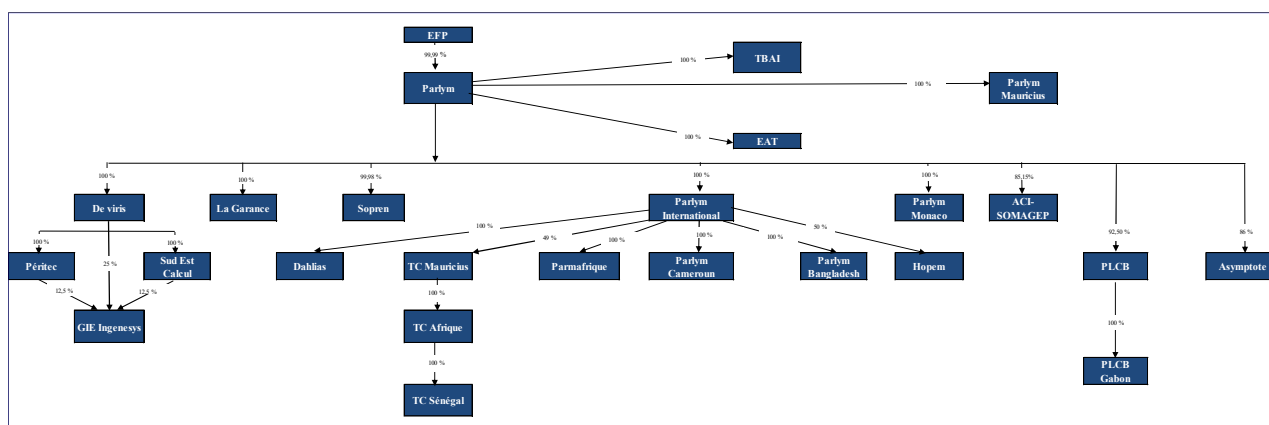
2. Activité(s) et périmètre

2.1. Activité(s)

L'activité du groupe s'articule autour de l'ingénierie et les études de projets industriels.

L'activité sectorielle du groupe est présentée en 8.

2.2. Organigramme au 31 mars 2021



2.3. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Société et forme juridique	Siège social	N° Siren	Méthode de consolidé 2021	Méthode de consolidé 2020	% contrôle	% contrôle	% intérêt	% intérêt
					2021	2020	2021	2020
Engineering and Finance Partners (E F P)	Marseille (France)	528556806	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère
Parlym SAS	Marseille (France)	4001311160	Intégration globale	Intégration globale	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
Parlym International SAS	Marseille (France)	348497769	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Sopren SARL	Marseille (France)	317809630	Intégration globale	Intégration globale	99,98%	99,98%	99,97%	99,97%
Sud Est Calcul SARL	Marseille (France)	349372292	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
De Viris SAS	Marseille (France)	071803795	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
La Garance SCI	Marseille (France)	44339587	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Parmafrique	Abidjan (Côte d'Ivoire)		Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Péritec SARL	Marseille (France)	488047390	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
GIE Ingenesys	Martigues (France)	504251620	Intégration globale	Intégration globale	50,00%	50,00%	49,99%	49,99%
Dahlia SCI	Marseille (France)	518868013	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Trouvay And Cauvin Afrique	Abidjan (Côte d'Ivoire)		Intégration proportionnelle	Intégration proportionnelle	49,00%	49,00%	48,99%	39,06%
Trouvay And Cauvin Sénégal	Dakar (Sénégal)		Intégration proportionnelle	Intégration proportionnelle	49,00%	49,00%	48,99%	39,06%
Parlym Bangladesh	Dhaka (Bangladesh)		Intégration globale	Intégration globale	99,99%	99,99%	99,98%	99,98%
Parlym Cameroun	Douala (Cameroun)		Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
TBAI	Tassin La Demi-Lune (France)	434385498	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	90,00%	99,99%	89,99%
EAT	Suresnes (France)	383195021	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
PARLYM MAURICIUS	Ebène (Ile Maurice)		Intégration globale	Intégration globale	100,00%	79,73%	99,99%	79,72%
TC MAURICIUS	Ebène (Ile Maurice)		Intégration proportionnelle	Intégration proportionnelle	49,00%	49,00%	48,99%	39,06%
ACI	Chaponnay (France)	404442063	Intégration globale	Intégration globale	85,15%	86,00%	85,14%	86,00%
SOMAGEP	Auffargis (France)	408372829	Déconsolidée	Intégration globale	0,00%	95,00%	0,00%	81,70%
PLCB	Gelos (France)	514789353	Intégration globale	Intégration globale	92,50%	92,50%	92,50%	92,50%
PLCB ASIA France	Gelos (France)	834022600	Déconsolidée	Intégration proportionnelle	0,00%	50,00%	0,00%	46,25%
PLCB ASIA Corée	Busan (Corée du Sud)		Déconsolidée	Intégration proportionnelle	0,00%	50,00%	0,00%	46,25%
PLCB GABON	Port Gentil (GABON)		Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	92,50%	92,50%
ASYMPTOTE	Rueil Malmaison (France)	508196839	Intégration globale		86,00%	/	85,99%	0,00%
PARLYM MONACO	Monaco		Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
PARLYM MADAGASCAR	Antananarivo (Madagascar)		Intégration proportionnelle	Intégration proportionnelle	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%

2.4. Entités exclues du périmètre de consolidation

Le poste « titres de participation » comprend essentiellement :

- Les titres de la société Elyse Technologie, détenue à hauteur de 29,26%. Le montant des titres s'élève à 533 K€. Cette société a été exclue du périmètre de consolidation. Le groupe n'exerce pas d'influence, dite notable et ne siège pas à l'organe de direction. C'est la raison pour laquelle elle a été considérée comme non consolidable.
- Les titres de la société IDR, détenue à hauteur de 51%. Cette société est en cours de liquidation, ce pourquoi elle est déconsolidée depuis le 31 mars 2020. Les titres ont fait l'objet d'une dépréciation pour leur montant global, soit 503 K€.

2.5. Filiales non significatives et hors périmètre de consolidation

Deux filiales étrangères ont été créées au cours de l'exercice. Il s'agit de PARLYM UK et de PARLYM PAYS-BAS. Ces deux filiales sont détenues à 100% par PARLYM SAS. Celles-ci n'ont pas été consolidées en raison de leur caractère non significatif.

2.6. Date d'arrêté des comptes

Société et forme juridique	Siège social	N° Siren	Date de clôture	Exercices comptables retenus	Durées retenues	Note
Engineering and Finance Partners (E F P)	Marseille (France)	528556806	31/03/2021	01/04/2020 au 31/03/2021	12 mois	
Parlym SAS	Marseille (France)	4001311160	31/03/2021	01/04/2020 au 31/03/2021	12 mois	
Parlym International SAS	Marseille (France)	348497769	31/12/2020	01/04/2020 au 31/03/2021	12 mois	1
Sopren SARL	Marseille (France)	317809630	31/12/2020	01/01/2020 au 31/12/2020	12 mois	2
Sud Est Calcul SARL	Marseille (France)	349372292	31/12/2020	01/04/2020 au 31/03/2021	12 mois	1
De Viris SAS	Marseille (France)	071803795	31/12/2020	01/04/2020 au 31/03/2021	12 mois	1
La Garance SCI	Marseille (France)	44339587	31/12/2020	01/01/2020 au 31/12/2020	12 mois	2
Parmafrique	Abidjan (Côte d'Ivoire)		31/12/2020	01/04/2020 au 31/03/2021	12 mois	1
Péritec SARL	Marseille (France)	488047390	31/12/2020	01/04/2020 au 31/03/2021	12 mois	1
GIE Ingenesys	Martigues (France)	504251620	31/12/2020	01/01/2020 au 31/12/2020	12 mois	2
Dahlias SCI	Marseille (France)	518868013	31/12/2019	01/01/2020 au 31/12/2020	12 mois	2
Trouvay And Cauvin Afrique	Abidjan (Côte d'Ivoire)		31/12/2020	01/01/2020 au 31/12/2020	12 mois	2
Trouvay And Cauvin Sénégal	Dakar (Sénégal)		31/12/2020	01/01/2020 au 31/12/2020	12 mois	2
Parlym Bangladesh	Dhaka (Bangladesh)		31/12/2020	01/01/2020 au 30/11/2020	11 mois	3
Parlym Cameroun	Douala (Cameroun)		31/12/2020	01/04/2020 au 31/03/2021	12 mois	1
TBAI	Tassin La Demi-Lune (France)	434385498	31/12/2020	01/04/2020 au 31/03/2021	12 mois	1
EAT	Suresnes (France)	383195021	31/12/2020	01/04/2020 au 31/03/2021	12 mois	1
PARLYM MAURICIUS	Ebène (Ile Maurice)		31/12/2020	01/04/2020 au 21/12/2020	9 mois	4
TC MAURICIUS	Ebène (Ile Maurice)		31/12/2020	01/01/2020 au 31/12/2020	12 mois	2
ACI	Chaponnay (France)	404442063	31/12/2020	01/04/2020 au 31/03/2021	12 mois	1
SOMAGEP	Auffargis (France)	408372829	31/12/2020	/	0 mois	5
PLCB	Gelos (France)	514789353	31/12/2020	01/04/2020 au 31/03/2021	12 mois	1
PLCB ASIA France	Gelos (France)	834022600	31/12/2019	01/01/2019 au 31/12/2019	12 mois	6
PLCB ASIA Corée	Busan (Corée du Sud)		31/12/2019	01/01/2019 au 31/12/2019	12 mois	6
PLCB GABON	Port Gentil (GABON)		31/12/2020	01/04/2020 au 31/03/2021	12 mois	2
ASYMPTOTE	Rueil Malmaison (France)	508196839	30/06/2020	01/01/2021 au 31/03/2021	3 mois	7
PARLYM MONACO	Monaco		31/12/2020	01/04/2020 au 31/03/2021	12 mois	1
PARLYM MADAGASCAR	Antananarivo (Madagascar)		31/12/2020	01/01/2020 au 31/12/2020	12 mois	2

Note :

(1) Le différentiel de date de clôture entre la SAS EFP (clôture 31 mars 2020) et les filiales ci-dessus a été appréhendé grâce à l'établissement d'une situation au 31 mars 2020 et au 31 mars 2021.

(2) Le bilan des sociétés ci-dessus a été intégré au 31 décembre 2020. Il n'y a pas eu d'événements significatifs entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2020.

(3) Le bilan de la société PARLYM BANGLADESH a été intégré pour la période de 1^{er} janvier 2020 au 30 novembre 2020, conformément aux états financiers mis à disposition.

(4) Le bilan de la société PARLYM MAURICIUS a été intégré pour la période de 1^{er} avril 2020 au 21 décembre 2020, conformément aux états financiers mis à disposition.

(5) Le patrimoine de la société SOMAGEP a été transmis à la société ACI au 31/12/2020 par le biais d'une fusion. Ainsi, seul le compte de résultat de SOMAGEP a été intégré, pour la période allant du 01/04/2020 au 31/12/2020.

(6) Les sociétés PLCB Asia France et PLCB Asia Corée ont été liquidées. Elles ont ainsi été déconsolidées.

(7) La société ASYMPTOTE a été acquise le 26 janvier 2021, pour une prise d'effet fixée au 1^{er} janvier 2020. Une situation allant du 1^{er} juillet 2020 au 31 mars 2020 a été établie, puis intégrée pour 3 mois.

2.7. Entrées de périmètre

Comme mentionné précédemment, l'exercice clos le 31 mars 2021 a été caractérisé par l'acquisition d'ASYMPTOTE :

ASYMPTOTE :

La société ASYMPTOTE est entrée dans le périmètre de consolidation après acquisition de titres de celle-ci. Elle est détenue par PARLYM SAS à hauteur de 86 %. La société a été intégrée à partir du 1^{er} janvier 2021. L'opération a généré un écart d'acquisition d'un montant de 5 115 K€.

- Chiffre d'affaires : 3 112 K€ ;
- Résultat d'exploitation : 179 K€ ;
- Résultat net : 103 K€ ;
- Actif immobilisé : 5 820 K€ ;
- Emprunts bancaires : 258 K€.

2.8. Sorties de périmètre

Plusieurs sorties de périmètre ont été réalisées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020 :

PLCB Asia France :

La société PLCB Asia France, détenue à 50 % par PLCB, a été liquidée au cours de l'exercice.

PLCB Asia Corée :

La société PLCB Asia Corée, détenue à 50 % par PLCB, a été liquidée au cours de l'exercice.

SOMAGEP :

SOMAGEP, détenue à 95 % par ACI, a été absorbée par cette dernière, après rachat des 5% des minoritaires.

2.9. Variation des pourcentages d'intérêts

Les mouvements sur les détentions des titres sont les suivants :

- La société CORTHILYA a cédé 10% des titres TBAI à PARLYM SAS pour un montant de 218 K€. Cette opération porte à 100 % le pourcentage de détention de la société TBAI.
- La société ACI a procédé à une augmentation de capital par l'émission de 5 Actions Nouvelles pour un montant total de 80€, souscrites par la société QP Invest. Cela a engendré une baisse du pourcentage de détention : PARLYM SAS détient désormais ACI à hauteur de 85,15%, contre 86% auparavant.
- Mme Ethel BEURAIN a cédé les titres de PARLYM MAURICIUS qu'elle détenait (20,27% du capital) à la société PARLYM SAS. Le pourcentage de détention de PARLYM INTERNATIONAL dans PARLYM SAS est ainsi passé de 79,73% à 100%.
- La société PARLYM MAURICIUS a cédé à la société PARLYM INTERNATIONAL les titres de TC MAURICIUS qu'elle détenait (49% du capital). Le pourcentage d'intérêt de la société TC MAURICIUS est ainsi passé de 39,06% à 48,99%.
- La cession de TC MAURICIUS à PARLYM INTERNATIONAL a alors engendré une augmentation des pourcentages d'intérêt de TC Afrique et TC Sénégal, qui sont passés de 39,06% à 48,99% pour chacune des sociétés.

2.10. Comparabilité des comptes

En K€	31/03/2021 total	Entrées 2021	Hors entrées 2021	Impact changement méthode de consolidation	31/03/2020 total	Dont sorties en 2021	31/03/2020 hors sorties 2021	Variation périmètre constant (en K€)	Variation périmètre constant (en %)
Chiffre d'affaires	90 174	3 112	87 061		102 796	120	102 676	-15 615	-15,2%
Résultat d'exploitation	2 611	179	2 432		3 072	-139	3 211	-779	-24,3%
Résultat net (avant intérêts des minoritaires)	671	103	568		2 145	-153	2 299	-1 730	-75,3%

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe EFP sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, sont appliquées depuis le 1er janvier 2000 ainsi que celles du règlement CRC 2005-10 du 26/12/2005 qui l'a actualisé.

Les principes et méthodes appliqués par le groupe EFP sont décrites dans les § 3.2 et suivants.

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis selon la méthode du taux de clôture.

3.2. Modalités de consolidation

3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2020 et 31 mars 2021 Cf. § 2.5 (sauf Parlym Bangladesh et Parlym Mauricius, voir notes 3 et 4 § 2.5). Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe EFP assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Aucune société n'est mise en équivalence.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- Eliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

3.2.2. Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

3.2.3. Ecarts d'acquisition

3.2.3.1. Notion d'écarts d'acquisition :

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée de la même manière que l'écart d'acquisition positif.

Conformément au règlement n° 99-02, § 2110, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

3.2.3.2. Amortissement ou dépréciation des écarts d'acquisition positifs

Pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 et suite à la modification du Code de commerce en juillet 2015 visant à transposer en droit français la directive comptable européenne de 2013, les nouveaux écarts d'acquisition ne sont plus amortis.

- Les écarts d'acquisition qui ont une durée d'utilisation **non limitée** :

- ne sont plus amortis ;
- en revanche, ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

- Les écarts d'acquisition qui ont une durée d'utilisation **limitée** :

- sont amortis sur cette durée ;
- en linéaire.

Les écarts d'acquisitions existants à l'ouverture et amortis sur les exercices antérieurs à 2016, peuvent faire l'objet d'un amortissement même postérieurement à l'exercice 2016.

Le groupe EFP a choisi d'harmoniser la méthode de comptabilisation. Ainsi, l'ensemble des écarts d'acquisition ne sont plus amortis. Ils font l'objet chaque année d'un « impairment test » afin de justifier ou non d'une dépréciation.

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le Groupe EFP sont les suivants :

3.3.1. Application des méthodes préférentielles

L'application des 7 méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	OUI NON-N/A	Note
Comptabilisation des contrats de location-financement (1)	OUI	4.3.4
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	OUI	4.12.2
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	N/A	N/A
Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif/passif	N/A	N/A
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	OUI	4.6
Comptabilisation à l'actif des coûts de développement	Non	N/A
Comptabilisation en charges des frais de constitution, de transformation et de premier établissement	N/A	N/A

(1) Limite de matérialité = les biens financés par location-financement sont retraités lorsque leur valeur d'origine excède 30 k€.

3.3.2. Immobilisations incorporelles

3.3.2.1. Evaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.3.2.2. Fonds commercial

Le Règlement 99-02 ne reconnaît pas les fonds commerciaux comme faisant partie des actifs identifiables. Ils sont intégrés dans l'écart d'acquisition.

3.3.2.3. Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Brevets, licences	Linéaire	N/A
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 an

3.3.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	5 à 30 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	4 à 6 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

3.3.4. Contrats de location-financement

Les opérations significatives (à partir de 30 K€) réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

3.3.5. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans une société non consolidée. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

3.3.6. Stocks et travaux en-cours

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode CUMP : « Coût Unitaire Moyen Pondéré ».

Une dépréciation est comptabilisée en fonction de l'ancienneté du stock et de son niveau de rotation. Il est appliqué au prix d'achat un coefficient de dépréciation en fonction de ces critères.

3.3.7. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3.8. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

3.3.9. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du CRC n°99-02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- De différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- De crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement CRC n°99-02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- Si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- Ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

A ce titre, les impôts différés n'ont pas été activés sur les sociétés TCS, P. MAURICIUS et TCM.

Impact du changement futur de taux IS en France :

Nous avons constaté en résultat l'impact du changement futur du taux d'IS à 26,5 % dans les comptes consolidés du groupe EFP. Il n'a pas été tenu compte de la modification future à 25 %.

3.3.10. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels ou des impôts différés.

3.3.11. Méthodes de conversion des opérations en devise

Les opérations en devise sont converties selon la méthode du cours de clôture.

Les comptes de bilan sont convertis au cours de clôture. Les comptes de résultat sont convertis au taux moyen.

Les différences de conversions sont enregistrées en écart de conversion dans les capitaux propres.

3.3.12. Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est dorénavant déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

La provision est comptabilisée directement dans les comptes sociaux de certaines sociétés du groupe (sociétés africaines).

Pour les autres sociétés du groupe, elle fait l'objet d'une comptabilisation en consolidation.

3.3.13. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituelles distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

3.3.14. Résultats par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

3.4. Changement de méthode

Un changement de méthode comptable est intervenu au cours de l'exercice, concernant les comptes sociaux de TBAI et DE VIRIS.

Avant le changement de méthode comptable, les en-cours de production, c'est-à-dire les affaires facturées en régie (Assistance technique et Plateaux), étaient valorisés sur la base des coûts de production directs évalués à 80% du prix de vente, autrement dit en appliquant une décote de 20% du prix de vente. Cette méthode revient à comptabiliser la marge selon la méthode dite de l'achèvement.

Il a été décidé, à présent, de ne plus appliquer cette décote de 20% du prix de vente sur ces affaires. Ce choix revient à comptabiliser la marge selon la méthode dite de l'avancement.

Les comptes de report à nouveau de TBAI et DE VIRIS ont respectivement été mouvementés de 15K€ et 196K€. Ces impacts sont maintenus dans les comptes consolidés.

Le nouveau règlement ANC n° 2015-05 (relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture), impose que les gains et pertes de change sur créances et dettes commerciales doivent être pris en compte dans le résultat d'exploitation. L'impact étant non significatif sur les comptes consolidés du groupe PARLYM, le reclassement n'a pas été opéré.

4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.1. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition portent sur les entités suivantes :

en K€	Date d'acquisition	31/03/2020	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	31/03/2021
Ecarts d'acquisition transmis du groupe Parlym						
Groupe Parlym	2012 et 2014	2 138				2 138
Groupe Parlym (usufruit)	2012 et 2014	293				293
TCA	2012 et 2016	-128				-128
DE VIRIS	2014	232				232
IDR	2014	366			-366	
TBAI	2014 et 2016	316			137	453
EAT	2015	2 285				2 285
TCM	2016	136				136
TCK	2016	359			-359	0
ACI	2018	1 399			110	1 509
PLCB SAS	2018	3 257		36		3 221
SOMAGEP	2018	65	45		-110	0
PLCB COREE	2018	5			-5	0
ASYMPTOTE	2021				5 115	5 115
Total Ecarts d'acquisition Bruts		11 097	45	36	4 522	15 628
Ecarts d'acquisition transmis du groupe Parlym						
Groupe Parlym		1 061				1 061
Groupe Parlym (usufruit)		163				163
TCA		-128				-128
DE VIRIS		-10				-10
IDR		366			-366	
TBAI		33				33
EAT		928				928
TCM		136				136
TCK		360			-360	
ACI						
PLCB SAS						
SOMAGEP						
PLCB COREE						
ASYMPTOTE						
Total Amortissements et dépréciations		3 283			-726	2 557
Ecarts d'acquisition transmis du groupe Parlym						
Groupe Parlym		1 077				1 077
Groupe Parlym (usufruit)		130				130
TCA						
DE VIRIS		242				242
IDR						
TBAI		283			137	420
EAT		1 357				1 357
TCM						
TCK		-1			1	0
ACI		1 399			110	1 509
PLCB SAS		3 257		36		3 221
SOMAGEP		65	45		-110	0
PLCB COREE		5			-5	0
ASYMPTOTE					5 115	5 115
Total Ecarts d'acquisition Nets		7 814	45	36	5 248	13 071

Les méthodes de comptabilisation et de dépréciation des écarts d'acquisition sont décrites en § 3.2.1.

Les variations des écarts d'acquisition sur l'exercice sont liées :

- A l'acquisition des parts minoritaires de TBAI. Cette opération générant un écart d'acquisition de 137 K€ ;
- A l'absorption de SOMAGEP par ACI. Cela a généré une baisse de l'écart d'acquisition chez SOMAGEP de 65 K€ ainsi qu'une hausse de l'écart d'acquisition chez ACI de 110 K€.
- A l'acquisition de la société ASYMPTOTE, qui a généré un écart d'acquisition de 5 115 K€.
- A la sortie du périmètre des sociétés IDR, TC Kenya et PLCB Corée : les diminutions d'écarts d'acquisition liées ont été respectivement de 366 K€, 359 K€ et 5 K€.

Il n'a pas été constaté d'écarts d'acquisition négatifs.

4.2. Immobilisations incorporelles (hors écarts d'acquisition)

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

	en K€	31/03/2020	Mouvement de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	31/03/2021
Valeurs brutes	Frais de recherche et développement						
	Frais d'établissement	4	-4				
	Concessions, brevets, marques	1 647		145	542	-10	1 241
	Fonds de commerce						
	Autres immobilisations incorporelles		943				943
	Immo. Incorporelles encours						
	Total brut	1 651	938	145	542	-10	2 184
Amort. & Dépréciations	Frais de recherche et développement						
	Frais d'établissement	1	-1				
	Concessions, brevets, marques	1 436		133	542		1 028
	Fonds de commerce						
	Autres immobilisations incorporelles		520	23			542
	Immo. Incorporelles encours						
	Total amort et dépréciations	1 437	519	156	542		1 570
Valeurs nettes	Frais de recherche et développement						
	Frais d'établissement	3	-3				
	Concessions, brevets, marques	211		12	0	-10	213
	Fonds de commerce						
	Autres immobilisations incorporelles		423	-23			400
	Immo. Incorporelles encours						
	Total net	214	420	-11	0	-10	614

4.2.1. Fonds de commerce

Ce poste comprend des fonds de commerce issus des comptes sociaux. Ils ne sont pas amortis en consolidation.

Si les fonds de commerce ne répondent pas à la définition d'un actif au sens du règlement 99-02, les fonds de commerce sont annulés en consolidation.

Tous les fonds de commerce ont été reclassés en écart d'acquisition.

4.2.2. Frais d'établissement

Les frais d'établissement inscrits dans les comptes sociaux sont annulés en consolidation.

4.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières.

en K€	31/03/2020	Mouvement de périmètre	Ecart de conversion	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	31/03/2021
Terrains	128						128
Terrains en crédit-bail							
Constructions	1 652				1		1 650
Constructions en crédit-bail	772						772
Installations techniques, matériel et outillage	231	6		70	109	-41	156
Installation, matériel et outillage en crédit-bail							
Autres immobilisations corporelles	2 649	287	-3	335	370	41	2 939
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
Total brut	5 432	292	-3	405	480		5 645
Terrains							
Terrains en crédit-bail							
Constructions	814			81	1		894
Constructions en crédit-bail	564			17			581
Installations techniques, matériel et outillage	123	6		29	55	-32	71
Installation, matériel et outillage en crédit-bail							
Autres immobilisations corporelles	1 642	174	-3	333	344	32	1 834
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
Total amortissements et dépréciations	3 142	180		460	399		3 380
Terrains	128						128
Terrains en crédit-bail							
Constructions	838			-81	1		756
Constructions en crédit-bail	208			-17			191
Installations techniques, matériel et outillage	108			41	54	-9	85
Installation, matériel et outillage en crédit-bail							
Autres immobilisations corporelles	1 008	113	0	2	27	9	1 105
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
Total net	2 289	113	0	-55	81		2 265

4.4. Location financement

Les crédits-bails immobiliers sont retraités. Les autres contrats de location financement ne le sont pas compte-tenu de leur caractère non significatif (inférieur à 30 K€).

en K€	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette N	Valeur nette N-1
Terrains				
Constructions	772	-581	191	208
Installations, matériels et outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Total	772	-581	191	208

4.5. Immobilisations financières

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autres la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

en K€	31/03/2020	Mouvement de périmètre	Ecart de conversion	Augmentation	Diminution	Reclassement	31/03/2021
Titres de participations	933	-93		164	188	-71	745
Créances rattachées à des participations	21					20	41
Prêts	10				8	-2	
Autres immobilisations financières	339	197	0		11	52	578
Total brut	1 302	105		164	207		1 365
Titres de participations	652				187		465
Créances rattachées à des participations							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total dépréciations					187		465
Titres de participations	281	-93		164	1	-71	281
Créances rattachées à des participations	21					20	41
Prêts	10				8	-2	
Autres immobilisations financières	339	197	0		11	52	578
Total net	651	105	0	164	20		900

4.6. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

Concernant les sociétés TBAI et DE VIRIS, les travaux en cours sont désormais évalués selon la méthode dite de l'achèvement (cf. § 3.4 : un changement de méthode est intervenu au cours de l'exercice pour ces deux sociétés).

Pour les autres sociétés, les travaux en cours sont évalués au coût de revient direct selon la méthode de l'avancement. Les frais financiers et les coûts de structure ne sont pas intégrés dans la valorisation des en-cours. Seuls les coûts directs de production composés de sous-traitance technique, coûts salariaux de production et de déplacement des salariés, sont incorporés au coût de revient.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition.

	en K€	31/03/2020	Changement de méthode	Variation	31/03/2021
Valeurs brutes	Matières premières	486		-484	2
	En-cours	1 636	210	-1 423	423
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 359		396	1 755
	Total brut	3 481	210	-1 511	2 180
Dépréciations	Matières premières				
	En-cours				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	129		9	138
	Total dépréciations	129		9	138
Valeurs nettes	Matières premières	486		-484	2
	En-cours	1 636	210	-1 423	423
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 230		387	1 617
	Total net	3 353	210	-1 520	2 042

4.7. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

en K€	31/03/2021	Mouvements de périmètre	Échéances		31/03/2020
			- 1 an	+ 1 an	
Créances clients et comptes rattachés	37 707	3 318	37 690	18	35 516
Dépréciations créances clients	-1 283	-61	-1 283		-1 484
Créances clients et comptes rattachés nettes	36 424	3 257	36 407	18	34 031

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire tient compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

4.8. Autres créances et comptes de régularisation

en K€	Valeur Brute	Échéances		Dépréciation	Variation de périmètre	Valeur Nette	Valeur nette N-1
		- 1 an	+ 1 an				
Avances et acomptes sur commandes	8	8				8	877
Autres créances	3 725	3 725			196	3 921	3 767
Comptes courants débiteurs	73	73		-22		94	211
Charges constatées d'avance	3 402	3 402			130	3 532	2 440
Total Autres créances	7 207	7 207		-22	326	7 555	7 295

Méthode de dépréciation des créances :

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.9. Dépréciations sur actifs circulants

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

en K€	31/03/2020	Mouvements de périmètre	Dotations	Reprises	31/03/2021
Sur stocks	129		39	29	139
Sur créances	1 569	61	229	598	1 261
Total dépréciations actifs circulants	1 698	61	268	627	1 400

4.10. Trésorerie active

en K€	Valeur Brute	Mouvements de périmètre	Dépréciation	31/03/2021	31/03/2020
Valeurs mobilières de placement	5	5		5	
Disponibilités	17 376	1 948		17 376	18 172
Total	17 381	1 953		17 381	18 172

4.11. Composition du capital social

Au 31 mars 2021, le capital social se compose de 944 217 actions d'une valeur nominale de 10 €. Il n'y a pas eu de mouvement en capital au cours de l'exercice.

4.12. Provisions pour risques et charges

4.12.1. Récapitulatif

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

en K€	31/03/2020	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprise non utilisées	Reclassement	31/03/2021
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	1 724	727	764	15			3 200
Provisions pour grandes révisions							
Provisions pour restructuration							
Provisions pour litiges	189	203	696	146		22	964
Provisions pour pertes sur contrats			187				187
Provisions pour impôts							
Autres provisions pour risques et charges	22					-22	
Ecart d'acquisition négatifs		211		211			
Provisions impôts différés passif	178			12			166
Total	2 113	1 141	1 647	384			4 517

- (1) L'impôt différé passif provient essentiellement de la dette d'impôt sur les survaleurs des constructions de La Garance.
- (2) Total dotation = 1 647 K€, dont 883 K€ en exploitation et 764 K€ en exceptionnel ;
- (3) Total reprise = 173 K€, dont 12 K€ d'impôts différés, 146 K€ en exploitation et 15 K€ en exceptionnel.

Elles sont composées essentiellement de provisions pour indemnité départ à la retraite et de provisions pour risque.

4.12.2. Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées

Concernant les régimes à cotisations définies, le groupe verse des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraite et de prévoyance.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés conformément à la recommandation ANC n°2013-02 « Engagements de retraite et avantages similaires » en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 62 ans plafonné à 60 ans pour les sociétés africaines ;
- Turn-over : estimé en fonction des statistiques de sorties de la DARES pour le secteur d'activité le plus proche ;
- Table de mortalité : INSEE TD 2004/2006 ;
- Taux actualisation :
 - 0.85 % pour la société ASYMPTOTE, qui clôture au 30/06/2020 ;
 - 0.33 % pour les sociétés françaises clôturant au 31/12/2020 ;
 - 0.75% pour les sociétés françaises clôturant au 31/03/2021 ;
 - 5.85 % et 6.52 % pour les sociétés africaines ;
- Taux augmentation salaires : 1.5 % ;
- Convention collective : convention propre à chaque entité.

4.13. Emprunts et dettes financières

4.13.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

en K€	31/03/2020	31/03/2021	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 768	14 582	2 342	11 074	1 166
Intérêts courus sur emprunts		18	18		
Emprunts issus de location-financement					
Total emprunts auprès des établissements et location financement	10 768	14 601	2 360	11 074	1 166
Dettes financières diverses	114	73	73		
Total emprunts et dettes financières diverses	114	73	73		
Concours bancaires courants	1 211	1 412	1 412		
Intérêts courus	31				
Total concours bancaires courants et intérêts courus	1 242	1 412	1 412		
Total emprunts et dettes financières	12 124	16 086	3 845	11 074	1 166

4.13.2. Variation des emprunts et dettes financières

en K€	31/03/2020	Mouvement de périmètre	Augmentation	Diminution	31/03/2021
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 768	258	6 380	2 823	14 582
Intérêts courus sur emprunts			18		18
Emprunts issus de location-financement					
Total emprunts auprès des établissements et location financement	10 768	258	6 398	2 823	14 601
Dettes comptes courants	114			41	73
Total emprunts et dettes financières diverses	114			41	73
Concours bancaires courants	1 211		200		1 412
Intérêts courus	31			31	
Total concours bancaires courants et intérêts courus	1 242		200	31	1 412
Total	12 124	258	6 598	2 895	16 086

4.14. Fournisseurs et autres dettes

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

en K€	31/03/2020	Mouvement de périmètre	31/03/2021	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Fournisseurs	18 208	319	15 478	15 478	0	0

en K€	31/03/2020	Mouvement de périmètre	31/03/2021	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Avances et acomptes reçus sur commande	953		11	11	0	0
Dettes fiscales et sociales	13 572	2 780	15 223	15 223	0	0
Fournisseurs d'immobilisation	5		1	1	0	0
Comptes-courants créditeurs	671		488	488	0	0
Dettes diverses	180	1 400	2 998	2 998	0	0
Produits constatés d'avance	3 461	38	4 631	4 631	0	0
Total	18 842	4 218	23 351	23 351	0	0

5. Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

en K€	31/03/2021	31/03/2020
Sociétés Activité France	57 678	67 815
Sociétés Activité International	32 457	34 937
Holdings	0	0
SCI	38	45
	90 174	102 796

5.2. Autres produits d'exploitation

en K€	31/03/2021	31/03/2020
Production stockée	-1 218	-627
Reprises amortissements et provisions d'exploitation	730	407
Subventions d'exploitation	1	1
Autres produits d'exploitation	63	38
Transferts de charges d'exploitation	356	395
Total	-68	214

5.3. Achats consommés

Le montant des achats consommés peut être détaillé de la manière suivante :

en K€	31/03/2021	31/03/2020
Achats de sous-traitance	17 421	15 211
Achats non-stocks, matériels et fournitures	678	-480
Achats de marchandises et variation de stocks	14 887	29 102
Total	32 986	43 833

5.4. Autres charges d'exploitation

Le montant des autres charges d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

en K€	31/03/2021	31/03/2020
Autres achats et charges externes	15 038	14 814
Autres charges	403	342
Total	15 441	15 156

5.5. Charges de personnel

en K€	31/03/2021	31/03/2020
Rémunération de personnel	25 888	27 141
Charges sociales	9 895	10 436
Participation des salariés	186	112
Total	35 968	37 689

5.6. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

en K€	31/03/2021	31/03/2020
Dotations aux amortissements d'exploitation et charges à répartir	613	597
Dotations aux amortissements sur location financement	17	17
Dotations aux provisions d'exploitation	949	678
Total DAP exploitation	1 580	1 293

5.7. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

en K€	31/03/2021	31/03/2020
Produits financiers		
Autres produits de participation		0
Revenus des créances et valeurs mobilières de placement		9
Gains de change	55	16
Reprises sur provisions et transferts de charges	187	7
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres produits financiers	10	16
Total Produits financiers	252	48
Charges financières		
Dotations aux provisions		238
Intérêts et charges assimilées	248	271
Pertes de change	77	36
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres charges financières	7	25
Total Charges financières	332	569
Résultat financier	-81	-521

Une reprise de provision a été constatée chez TCA.

5.8. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

en K€	31/03/2021	31/03/2020
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		226
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		
Produits de cession d'éléments d'actifs incorporels	140	
Produits de cession d'éléments d'actifs corporels	22	68
Produits de cession d'éléments d'actifs financiers		5
Autres produits exceptionnels	53	1 349
Reprises de provisions exceptionnelles	34	11
Transferts de charges exceptionnelles		
Total Produits exceptionnels	248	1 658
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	334	253
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs		
VNC des immobilisations incorporelles cédées	0	
VNC des immobilisations corporelles cédées	82	6
VNC des immobilisations financières cédées	163	5
Autres charges exceptionnelles		0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions (1)	927	373
Total Charges exceptionnelles	1 507	638
Résultat exceptionnel	-1 258	1 020

- (1) Dont changement des modalités de calcul de la provision pour Indemnité de Départ à la Retraite (IDR) : la provision pour IDR est désormais calculée en tenant compte de la date d'ancienneté, et non plus en tenant compte de la date d'entrée de la société, qui était pour certains salariés antérieure à la date d'ancienneté. Cela a généré une dotation supplémentaire de 462K€. Le montant total de la dotation à la provision pour IDR de l'exercice s'élève à 752 K€.
Dont 92K € de dotation aux provisions pour litige chez PLCB et 82K€ de dotation aux provisions pour risque exceptionnel chez PARLYM SAS.

6. Impôt sur les sociétés

6.1. Impôts différés

6.1.1. Postes du bilan

en K€	31/03/2021	31/03/2020	Variation
Impôts différés actif	1 101	559	543
Impôts différés passif	-167	-178	12
Impôts différés (position « nette »)	935	380	554
Impact sur les réserves consolidées	380	384	-4
Impact sur le résultat consolidé	331	43	288
Mouvements de périmètre	223	-47	270
Impact sur les capitaux propres consolidés	935	380	554

Conformément aux prescriptions du CRC n°99.02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires, dans la mesure où leur probabilité de récupération est forte.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement CRC n°99.02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

6.1.2. Ventilation par nature

Les impôts différés actif et passif s'analysent comme suit :

en K€	31/03/2021	31/03/2020
Décalages temporaires	136	118
Reports fiscaux déficitaires	161	24
Frais d'acquisition de titres	20	
Indemnité de départ à la retraite	840	478
Total ID Actifs	1 156	620
Juste valeur actifs amortissables	-88	-102
Crédit-bail	-51	-58
Provisions réglementées	-69	-65
Décalages temporaires	-15	-16
Total ID Passifs	-223	-241
Impôts différés après compensation		
Impôts différés actifs	1 101	559
Impôts différés passifs	-167	-178

6.2. Déficits fiscaux non activés

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Les pertes fiscales reportables n'ont pas été activées pour les sociétés TCM, TCS et P. MAURICIUS en raison de l'incertitude dans la récupération de ces déficits fiscaux.

6.3. Détail de la charge d'impôt sur les sociétés

en K€	31/03/2021	31/03/2020
Impôt exigible	1 142	1 469
Charges (produits) d'impôts différés	-331	-43
Impôts sur les résultats	811	1 426

6.4. Preuve d'impôt

en K€	31/03/2021	31/03/2020
Résultat net des sociétés intégrées (avant MEE et amorts EA)	460	2 145
Dont IS (1)	811	1 426
Résultat des sociétés intégrées avant impôt	1 272	3 571
Impôt théorique au taux en vigueur (28%) (2)	356	1 000
Différence d'impôts (1) - (2)	455	426
Décalages permanents	246	19
Pertes non activées	179	282
Utilisation déficit antérieur non activé	-64	
Déficits fiscaux antérieurs nouvellement activés en N		
Crédits d'impôts	-1	18
Impact sociétés étrangères (taux local différent, différence d'imposition)	26	20
Impact variation taux IS	39	13
Régime mère-fille	35	95
Plus-value non imposable		
Autres décalages	-6	-21
Différence d'impôts	455	426

7. Autres informations

7.1. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées se décompose comme suit :

	31/03/2020	31/03/2021
Total	589	702
Dont entrée de périmètre		155

L'effectif des sociétés intégrées proportionnellement est proratisé en fonction du pourcentage d'intérêt.

7.2. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes sur le groupe est de 84 K€.

7.3. Engagements financiers donnés et reçus

Société	Nature d'engagements	Donnés	Reçus
Parlym SAS	Nantissements de titres	12 462	
	Garantie d'actifs et de passifs (1)		851
EAT	Cautionnements		300

- (1) La société PARLYM SAS a reçu une garantie d'actifs et de passifs plafonnée à une indemnisation globale représentant 15% du prix des actions d'ASYMPTOTE cédées, soit un montant de 851 396,82€.
- Aussi, cette garantie est plafonnée à un montant de 50 000€ en ce qui concerne les éventuels préjudices se rapportant à la société ASYMPTOTE AFRICA.

8. Informations sectorielles

8.1. Ventilation des immobilisations

en K€	Immobilisations corporelles et incorporelles nettes			
	31/03/2020		31/03/2021	
Zone géographique	K€	%	K€	%
Holdings	96	9%	78	3%
SCI	1 306	47%	1 192	41%
Sociétés Activité France	822	32%	1 322	46%
Sociétés Activité International	280	11%	286	10%
Total	2 503	100%	2 878	100%

8.2. Répartition du chiffre d'affaires

en K€	Chiffre d'affaires			
	31/03/2020		31/03/2021	
Zone géographique	K€	%	K€	%
Holdings	0	0%	0	0%
SCI	45	0%	38	0%
Sociétés Activité France	67 815	66%	57 678	64%
Sociétés Activité International	34 937	34%	32 457	36%
Total	102 796	100%	90 174	100%

8.3. Ventilation du résultat net (part groupe)

en K€	31/03/2021	31/03/2020
Holdings	-69	314
SCI	-38	-39
Sociétés Activité France	427	2 388
Sociétés Activité International	298	-581
	618	2 082

9. Parties liées

9.1. Transactions

Aucune information n'est à communiquer dans la mesure où les transactions réalisées entre le Groupe consolidé et ses parties liées au sens d'IAS 24, sont soit exclues de la liste des transactions à mentionner (conventions intragroupe), soit conclues à des conditions normales de marché, soit concernent des opérations non significatives.

9.2. Dirigeants

Aucune information n'est communiquée sur la rémunération allouée aux membres des organes d'administration et de direction. Elle aboutirait à communiquer un montant individuel.

ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 9 442 170 EUROS
SIEGE SOCIAL : MARSEILLE (13016), 1 RUE DU DOCTEUR ZAMENHOF
528 556 806 RCS MARSEILLE

RAPPORT DU COMISTE STRATEGIE ET ETIQUE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 AOUT 2021
--

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle pour vous rendre compte de l'activité de votre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice écoulé, clos le 31 mars 2021, ainsi que pour soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice.

Tous les documents nécessaires à votre information ont été tenus à votre disposition au siège social, dans les conditions prévues par la législation et la réglementation en vigueur. Nous vous demanderons de bien vouloir nous en donner acte.

Nous vous proposons d'examiner les comptes qui traduisent la situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé, de vous présenter l'évolution de la situation depuis cette clôture et d'envisager les perspectives de développement.

Vos commissaires aux comptes vous donneront dans leur rapport toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

Ces comptes ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de leur présentation ou des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

I. SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

A. EXAMEN DU COMPTE DE RESULTAT

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à la somme de 932 224 € contre 903 566 € au titre de l'exercice précédent, soit une progression de 3,17 %.

Il convient d'ajouter à cette somme les montants suivants :

- | | |
|--|----------|
| – Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges : | 44 405 € |
| – Autres produits : | 8 € |

Les produits d'exploitation se sont élevés en conséquence à la somme de 976 638 €.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 1 207 397 € et comprennent les postes suivants :

- | | |
|--|-----------|
| – Autres achats et charges externes : | 242 308 € |
| – Impôts, taxes et versements assimilés : | 109 105 € |
| – Salaires et traitements : | 590 982 € |
| – Charges sociales : | 238 793 € |
| – Dotations aux amortissements sur immobilisations : | 26 198 € |

– Autres charges : 7 €

Le résultat d'exploitation est en conséquence déficitaire d'un montant de 230 758 €, contre un résultat déficitaire de 38 434 € pour l'exercice précédent.

Les produits financiers et les charges financières se sont élevés respectivement à la somme de 2 401 238 € et de 2 533 €.

En conséquence le résultat courant avant impôts s'élève à la somme de 2 167 947 €.

Il convient de signaler un résultat exceptionnel ressortant à -1 465 €.

L'impôt sur les sociétés provisionné au titre de l'exercice écoulé s'élève à 7 134 €.

Le résultat de l'exercice est en conséquence un bénéfice de 2 159 348 €.

B. COMMENTAIRES – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE – PROGRES REALISES – DIFFICULTES RENCONTREES – EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE

En tant que société holding, nous déterminons, conduisons et contrôlons la politique générale de nos filiales.

Dans ce cadre :

- Nous définissons la stratégie générale et les orientations fondamentales du Groupe, ainsi que les méthodes et les procédures générales du Groupe ;
- Nous définissons les synergies entre nos filiales de manière à leur permettre de partager et mettre en œuvre les expériences et les savoir-faire du Groupe.

Au cours de l'exercice écoulé, ont été notamment mises en œuvre les actions et orientations suivantes :

- Adaptation de la structure de coûts du Groupe rendue nécessaire suite à la baisse d'activité liée à la crise du Covid 19 ;
- Réorganisation des fonctions support du Groupe afin d'absorber la baisse d'activité observée en 2020.

Enfin, nous précisons : que la crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement ayant donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 mars 2021, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 mars 2021 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de cet événement et de ses conséquences.

Toutefois, la situation de l'entreprise à la date de l'entrée des comptes le 31 mars 2021 n'est pas de nature à remettre en cause sa continuité d'exploitation.

C. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Pour la bonne forme, il est indiqué que la société n'a eu, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité en matière de Recherche et Développement.

D. INVESTISSEMENTS

Il a été investi au cours de l'exercice une somme globale de 8 098 € se décomposant comme suit :

– Matériel de bureau et mobilier informatique : 8 098 €

II. BILAN

A. EXAMEN DES POSTES D'ACTIF

Les immobilisations corporelles s'élèvent, en montant brut, à la somme de 112 319 € au 31 mars 2021 et à la somme de 77 962 € après amortissements.

Le poste « Immobilisations financières » s'élève à la somme de 15 894 007 €.

Aucune provision n'a été comptabilisée sur ce poste.

L'actif circulant s'élève à la somme nette de 395 279 €, dont 11 045 € de charges constatées d'avance.

Le compte « Clients et comptes rattachés », d'un montant de 178 502 €, n'a fait l'objet d'aucune provision.

B. EXAMEN DES POSTES DE PASSIF

Le capital social est de 9 442 170 € et le montant des capitaux propres de 16 152 419 €.

Le poste « Dettes » s'élève à la somme globale de 214 829 € et comprend les postes suivants :

– Emprunts et dettes financières diverses :	52 533 €
– Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	46 391 €
– Dettes fiscales et sociales :	115 904 €

Aucun produit constaté d'avance n'a été comptabilisé.

III. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE DEBUT DE L'EXERCICE EN COURS

Aucun autre événement suffisamment important pour être relaté dans le présent rapport n'est survenu depuis la date de clôture de l'exercice.

IV. PARTICIPATIONS

A. ACCROISSEMENT DE PARTICIPATION AU COURS DE L'EXERCICE

La société a augmenté, moyennant un prix de 150 066 €, sa participation dans la société ELYSE TECHNOLOGY qui est passée de 26,15 % à 29,26 %.

B. ACTIVITE DES FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES

Le tableau annexé à notre bilan vous donne toute information concernant les filiales et participations de notre société.

Nous compléterons toutefois ces indications par les éléments suivants :

1. Société PARLYM

Notre participation dans cette société est de 99,99 %.

La société PARLYM a réalisé, au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, un chiffre d'affaires hors taxes de 10 166 118 € et a constaté un bénéfice de 1 266 921 €.

2. Société ELYSE TECHNOLOGIE

Notre participation dans cette société est de 29,26 %.

La société ELYSE TECHNOLOGIE a réalisé, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, un chiffre d'affaires hors taxes de 7 005 € et a constaté une perte de 101 520 €.

C. PART DU CAPITAL DETENUE PAR LES SOCIETES CONTROLEES

La société que nous contrôlons ne détient indirectement aucune part de notre capital.

V. APPROBATION DES COMPTES – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2021 tels qu'ils vous ont été présentés avec toutes les opérations qu'ils traduisent et qui, nous vous le rappelons, font ressortir un bénéfice de 2 159 348 € que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- une somme de	107 967,40 €
représentant 5 % du bénéfice, au compte de Réserve légale,	
- une somme de	1 000 870,02 €
à titre de dividende, soit 1,06 € par action,	
- et le surplus, soit	1 050 510,58 €
au compte Autres réserves	
Total	2 159 348,00 €

Le dividende serait mis en paiement dans les délais légaux.

Conformément aux dispositions des articles 243 bis et 117 quater du Code général des impôts, il est précisé qu'en matière d'impôt sur le revenu, le montant brut distribué aux associés personnes physiques est soumis, à titre d'acompte, à un prélèvement forfaitaire à la source, obligatoire et non libératoire de l'impôt, de 12,80 %, sous réserve des cas de dispense sollicitée selon les modalités prévues par l'article 242 quater du même code.

Ce prélèvement forfaitaire s'impute sur l'impôt sur le revenu dû à raison des revenus auxquels il s'est appliqué et déterminé dans les conditions fixées au 1 de l'article 200 A du Code général

des impôts. Si le prélèvement forfaitaire non libératoire est supérieur à l'impôt dû, le surplus est restitué.

A titre de dérogation aux dispositions du 1 de l'article 200 A précité, il est précisé que, sur option expresse et irrévocable du contribuable, les sommes attribuées peuvent, le cas échéant, être retenues dans l'assiette du revenu net global défini à l'article 158 du même code.

Par ailleurs et en application des dispositions des articles L 136-7 et L 136-8 du Code de la sécurité sociale et sous réserve des dispositions de l'article L 131-6 du même code, le montant brut des dividendes fait également l'objet d'un prélèvement à la source d'un taux global de 17,20 % au titre de la contribution sociale généralisée, de la contribution au remboursement de la dette sociale, du prélèvement social et des contributions additionnelles.

L'ensemble de ces prélèvements fiscaux et sociaux est versé au Trésor Public avant le 15 du mois qui suit la mise en paiement du dividende.

VI. RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercices	Dividende	Abattement	Montant éligible à l'abattement
31 mars 2020	2 000 000 €	40 %	89 276 €
31 mars 2019	1 000 000 €	40 %	50 652 €
31 mars 2018	800 000 €	40 %	40 522 €

VII. DEPENSES NON-DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code général des impôts, nous vous signalons que le résultat de l'exercice tient compte d'une somme de 124 649 €, correspondant à des dépenses non déductibles du résultat fiscal selon les dispositions de l'article 39-4 du même Code.

VIII. COMPTES CONSOLIDES

La société établissant des comptes consolidés, ces derniers sont soumis à votre approbation, conformément à l'article L.225-100-2 du code de commerce.

En conséquence, vous trouverez ci-joints les comptes consolidés du groupe, arrêtés au 31 mars 2021, comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé et l'annexe, ainsi que le rapport sur la gestion du groupe et le rapport établi par les commissaires aux comptes sur ces comptes et ce rapport de gestion.

A. Périmètre de consolidation

Au 31 mars 2021, le périmètre de consolidation du groupe ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS comprenait les sociétés suivantes :

- Société PARLYM	99,99 %
- Société PARLYM INTERNATIONAL	100,00 %
- Société SOPREN	99,98 %
- Société SUD EST CALCUL	100,00 %
- Société DE VIRIS	100,00 %
- Société SCI LA GARANCE	100,00 %
- Société PARMAFRIQUE	100,00 %
- Société PERITEC INGENIERIE	100,00 %
- Société GIE INGENESYS	50,00 %
- Société SCI DAHLIAS	100,00 %
- Société TROUVAY AND CAUVIN AFRIQUE	49,00 %
- Société TROUVAY AND CAUVIN SENEGAL	49,00 %
- Société PARLYM BANGLADESH	99,99 %
- Société PARLYM CAMEROUN	100,00 %
- TBAI	90,00 %
- EAT	100,00 %
- PARLYM MAURICIUS	100,00 %
- TC MAURICIUS	49,00 %
- ACI	85,15%
- PLCB	92,50%
- PLCB GABON	100,00%
- ASYMPTOTE PROJECT MANAGEMENT	86,00%
- PARLYM MONACO	100,00%
- PARLYM MADAGASCAR	50,00%

Les sociétés suivantes ont été déconsolidées :

- SOMAGEP
- PLCB ASIA FRANCE
- PLCB ASIA COREE

A. ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 MARS 2021 EN K€

	Exercice 2021	Exercice 2020
Chiffre d'affaires	90 174	102 796
Autres produits d'exploitation	-68	214
Achats consommés et sous-traitance	-32 986	-43 833
Autres charges d'exploitation	-15 441	-15 156
Charges de personnel	-35 968	-37 689
Impôts et taxes	-1 521	-1 969
Dotations aux amortissements et aux provisions	-1 580	-1 293
Résultat d'exploitation	2 611	3 072
Résultat financier	-81	-521
Résultat courant des entreprises intégrées	2 530	2 551
Résultat exceptionnel	-1 258	1 020
Impôts sur les résultats	-811	-1 426
Résultat net des entreprises intégrées	460	2 145
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalences	0	0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	211	0
Résultat net de l'ensemble consolidé	671	2 145
Intérêts minoritaires	53	63

Résultat net (part du groupe)	618	2 082
Résultat par action	0,74	2,50
Résultat dilué par action	0,74	2,50

B. PRESENTATION DU BILAN CONSOLIDE AU 31 MARS 2021 EN K€

a) Examen des postes d'actif

	Exercice 2021	Exercice 2020
Ecarts d'acquisition	13 070	7 813
Immobilisations incorporelles	613	214
Immobilisations corporelles	2 265	2 289
Immobilisations financières	901	650
Titres mis en équivalence	0	0
Actif immobilisé	16 849	10 966
Stocks et en-cours	2 042	3 354
Clients et comptes rattachés	36 424	34 031
Autres récéances et comptes de régularisation	7 555	7 295
Impôts différés actifs	1 101	559
Valeurs mobilières de placement	5	0
Disponibilités	17 376	18 172
Actif circulant	64 503	63 411
Total de l'actif	81 351	74 377

b) Examen des postes de passif

	Exercice 2021	Exercice 2020
Capital	9 442	9 442
Primes	851	851
Réserves consolidées	10 687	10 502
Résultat consolidé	618	2 082
Capitaux propres (part du groupe)	21 598	22 878
Intérêts minoritaires	321	212
Autres fonds propres	0	0
Provisions pour risques et charges	4 351	1 935
Impôts différés passif	167	178
Provisions pour risques et charges	4 517	2 113
Emprunts et dettes financières	16 086	12 124
Fournisseurs et comptes rattachés	15 478	18 208
Autres dettes et comptes de régularisation	23 351	18 842
Dettes	54 915	49 175
Total du passif	81 351	74 377

C. SITUATION DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE ET EVOLUTION PREVISIBLE DU GROUPE

RAS

D. ACTIVITE DU GROUPE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Pour la bonne forme, il est indiqué que le groupe n'a eu, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité en matière de Recherche et Développement.

E. EVENEMENTS IMPORTANTS POUR LE GROUPE SURVENU DEPUIS LE DEBUT DE L'EXERCICE EN COURS

Aucun autre évènement significatif que ceux stipulés dans la section III de ce document ne sont survenus depuis le début de l'exercice en cours.

IX. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions des articles L.441-14 al. 1 et D 441-6, I et II du Code de commerce, nous vous communiquons en annexe les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients.

X. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Vos Commissaires aux comptes ont été dûment avisés de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur rapport spécial.

XI. RATIFICATION DE LA COOPTATION DE MEMBRES DU COMITE STRATEGIQUE ET ETHIQUE - EXAMEN DES MANDATS DU PRESIDENT ET DES DIRECTEURS GENERAUX.

Nous vous informons qu'EXPHOLDING, YAFOYE et BALTAMON ont été nommées aux fonctions de membres du Comité Stratégique et Ethique avec effet au 1er juillet 2021, par voie de cooptation lors de la séance du Comité Stratégique et Ethique en date du 30 juin 2021 en remplacement respectivement de Johann CHARRIER, Nathalie CAUSSE et Olivier TAHON, démissionnaires, et ce pour la durée restant à courir du mandat des membres précités.

Nous vous proposons de ratifier lesdites nominations.

Nous vous informons également qu'à compter du 1er juillet 2021, EXPHOLDING a été nommée Président et YAFOYE et BALTAMON, Directeurs Généraux, en remplacement respectivement de Johann CHARRIER, Nathalie CAUSSE et Olivier TAHON, démissionnaires.

XII. CONCLUSION

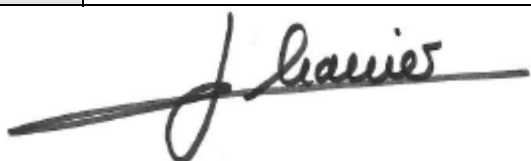
Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2021.

Le Comité Stratégique et Ethique

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Charrier', is written over a horizontal line.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu
(tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du Code de commerce)

	Article D. 441 I.-1° : Factures <i>reçues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées												
Montant total des factures concernées (préciser : HT ou TTC)	7 177 TTC	3 550 TTC				3 550 TTC	93 222 TTC	42 639 TTC	42 639 TTC			85 278 TTC
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser : HT ou TTC)	2.96 % HT	1.47 % HT				1.47 % HT						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser : HT ou TTC)							10.00 % HT	4.57 % HT	4.57 % HT			9.15 % HT
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues (préciser : HT ou TTC)												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)						☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)					



J. CAUSSE & ASSOCIES

Commissaire aux Comptes titulaire
91, av de l'arrousaire BP 80622
84031 Avignon Cedex

TALENZ ARES AUDIT

Commissaire aux Comptes titulaire
26, boulevard Saint Roch
BP 278
84011 AVIGNON CEDEX 1

ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS

SAS au capital de 9 442 170 €

Siège social : 15 Rue du Dr Zamenhof – Le Monticelli - 13016 MARSEILLE
RCS MARSEILLE 528 556 806

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

Exercice clos le 31 mars 2021

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 mars 2021

Aux Associés de la société,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2020 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits majeurs – Faits majeurs de l'exercice » de l'annexe des comptes consolidés annuels qui indique que l'évènement COVID-19 a donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 mars 2021, à savoir que les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués en tenant compte de cet événement et de ses conséquences.

A la date d'arrêté des comptes, le principe de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause par le groupe.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan au 31 mars 2021 s'établit à 13 071 k€, font l'objet d'un test de dépréciation conformément à ce que mentionne la note 3.2.3.2 de l'annexe ;
- Le traitement du différentiel des dates de clôture avec certaines filiales est décrit dans la note 2.5 de l'annexe ;
- Le retraitement des contrats de crédits-bails mobilier est décrit dans la note 4.4 de l'annexe ;
- Le changement de méthode comptable intervenu sur la valorisation des en-cours de production sur les sociétés TBAI et DE VIRIS est décrit dans la note 3.4 de l'annexe ;
- La provision pour indemnités de départ à la retraite qui s'élève à 3 200 k€ est déterminée selon les modalités mentionnées dans la note 4.12.2 de l'annexe.

Nous avons vérifié que, sur ces points, l'annexe des comptes consolidés donne une information appropriée.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Comité Stratégique.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Comité Stratégique.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

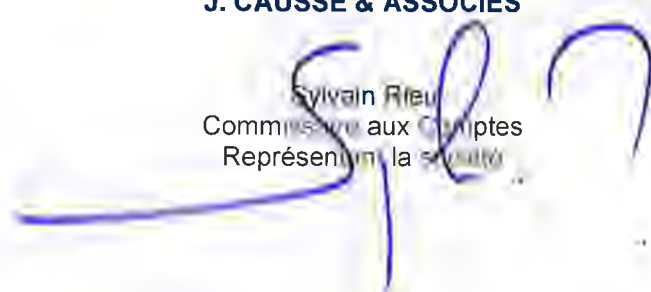
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Avignon, le 27 juillet 2021
Les Commissaires aux Comptes

J. CAUSSE & ASSOCIES

Sylvain Rieu
Commissaire aux Comptes
Représentant la société

TALENZARES AUDIT

Johan AZAUBERT
Commissaire aux Comptes
Représentant la société



Comptes consolidés exercice clos le 31/03/2021



Bilan consolidé

ACTIF (k€)	Note n°	31/03/2021 (12 mois)	31/03/2020 (12 mois)
Ecart d'acquisition	4.1	13 070	7 813
Immobilisations incorporelles	4.2	613	214
Immobilisations corporelles	4.3	2 265	2 289
Immobilisations financières	4.5	901	650
Titres mis en équivalence			
Actif immobilisé		16 849	10 966
Stocks et en-cours	4.6	2 042	3 354
Clients et comptes rattachés	4.7	36 424	34 031
Autres créances et comptes de régularisation	4.8	7 555	7 295
Impôts différés actifs	6.1	1 101	559
Valeurs mobilières de placement		5	0
Disponibilités	4.10	17 376	18 172
Actif circulant		64 503	63 411
Total de l'actif		81 351	74 377
PASSIF (k€)	Note n°	31/03/2021	31/03/2020
Capital	4.11	9 442	9 442
Primes		851	851
Réserves consolidées		10 687	10 502
Résultat consolidé		618	2 082
Capitaux propres (part du groupe)		21 598	22 878
Intérêts minoritaires		321	212
Autres fonds propres		0	0
Provisions pour risques et charges	4.12	4 351	1 935
Impôts différés passif	6.1	167	178
Provisions pour risques et charges		4 517	2 113
Emprunts et dettes financières	4.13	16 086	12 124
Fournisseurs et comptes rattachés	4.14	15 478	18 208
Autres dettes et comptes de régularisation	4.14	23 351	18 842
Dettes		54 915	49 175
Total du Passif		81 351	74 377

© 2021 KPMG & Co., société anonyme française soumise au droit de la France, membre français du réseau KPMG mondial de sociétés indépendantes affiliées au réseau KPMG International Cooperative "KPMG Network" ("KPMG Network"). Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International ("KPMG Network").

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES
AUDIT
Jury d'Appel de Paris



Comptes consolidés exercice clos le 31/03/2021



PARLYM
CONSEILS EN GESTION, REALISER SES PROJETS

Compte de résultat consolidé

en K€	31/03/2021	31/03/2020
Chiffre d'affaires	90 174	102 796
Autres produits d'exploitation	-68	214
Achats consommés	-32 986	-43 833
Autres charges d'exploitation	-15 441	-15 156
Charges de personnel	-35 968	-37 689
Impôts et taxes	-1 521	-1 969
Dotations aux amortissements et aux provisions	-1 580	-1 293
Résultat d'exploitation	2 611	3 072
Résultat financier	-81	-521
Résultat courant des entreprises intégrées	2 530	2 551
Résultat exceptionnel	-1 258	1 020
Impôts sur les résultats	-811	-1 426
Résultat net des entreprises intégrées	460	2 145
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	211	0
Résultat net de l'ensemble consolidé	671	2 145
Intérêts minoritaires	53	61
Résultat net (part du groupe)	618	2 082
Résultat par action	0,74 €	2,50 €
Résultat dilué par action	0,74 €	2,50 €



Tableau des flux de trésorerie

En K€

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE		31/03/2021	31/03/2020
OPERATIONS D'EXPLOITATION	RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	871	2 143
	Amortissements des immobilisations	406	1 052
	Variation des provisions	1 295	178
	Plus et moins values de cession	83	-62
	Autres charges non décaissables	335	
	Impôts différés	-331	-43
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2 480	1 270
	Variations des stocks	1 632	88
	Variation des créances d'exploitation	1 130	-844
	Variations des dettes d'exploitation	-2 828	-972
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	24	-1 728
Flux net de trésorerie lié à l'activité		2 484	1 542
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
	Décaissements sur acquisition d'immobilisations (1)	-540	-558
	Variation des dettes et créances sur immobilisations	-4	
	Encaissement / cessions d'immobilisations corporelles et incorp.	162	73
	Décaissement / acquisitions immos financières	-164	-232
	Encaissements / cessions immos financières	19	
	Autres		-355
	Ecart de conversion	-130	
	Incidence des variations de périmètre et changement méthodes de consolidation	-3 814	-253
	Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-4 472	-1 325
OPERATIONS DE FINANCEMENT	OPERATIONS DE FINANCEMENT		
	Augmentations de capital ou apports		1 679
	Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-2 000	-1 052
	Dividendes versés aux minoritaires	-29	-23
	Variation de pourcentage d'intérêt - part des minoritaires	-308	-1 491
	Variations des comptes courants	-170	
	Intérêts courus	18	
	Intérêts capitalisés sur emprunt obligataire convertible		
	Emprunt obligataire convertible remboursé		
	Encaissement provenant d'emprunts (1)	6 380	700
VARIATION DE TRESORERIE DE L'exercice	Remboursement d'emprunts et locations-financements	-2 823	-2 349
	Variation des autres dettes financières diverses	-41	
	Autres	6	
	Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	1 033	-538
	TRESORERIE A L'OUVERTURE (*)	16 930	
	TRESORERIE A LA CLOTURE (*)	15 969	16 930
	(1) Hors opérations d'acquisitions/financements en locations financières		
	(*) La trésorerie exprimée ici correspond à sa définition restrictive		
	Trésorerie active	17 381	18 172
	Trésorerie passive	-1 412	-1 242
	Trésorerie Nette	15 969	16 930

Variation des capitaux propres consolidés

en K€	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Solde au 31/03/2019	8 321	293	9 677	1 874	20 166	1 661	21 826
Affectation du résultat de l'exercice précédent			1 874	-1 874	0		0
Résultat de l'exercice				2 082	2 082	63	2 145
Dividendes distribués			-1 051		-1 051	-23	-1 074
Variations du capital de l'entreprise consolidante	1 121	558			1 679		1 679
Augmentation de la quote-part de mise en équivalence					0		0
Acquisition ou cession de titres					0		0
Variation des écarts de conversion			0		0		0
Variation % d'intérêts					0	-1 491	-1 491
Autres			2		2		3
Solde au 31/03/2020	9 442	851	10 502	2 082	22 878	212	23 089
Affectation du résultat de l'exercice précédent			2 082	-2 082	0		0
Résultat de l'exercice				618	618	53	671
Dividendes distribués			-2 000		-2 000	-29	-2 029
Entrées de périmètre					0	100	100
Changement de méthode (comptes individuels)			210		210	2	212
Acquisition ou cession de titres					0		0
Variation des écarts de conversion			-135		-135		-135
Variation % d'intérêts			31		31	-17	14
Autres			-4		-4		-4
Solde au 31/03/2021	9 442	851	10 686	618	21 598	321	21 918

1. Faits majeurs

1.1. Faits majeurs de l'exercice

Acquisition d'une filiale :

- Acquisition le 26 janvier 2021 de 86% du capital de la société ASYMPTOTE par la société PARLYM SAS.

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement ayant donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 mars 2021, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 mars 2021 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de cet événement et de ses conséquences.

Toutefois, la situation de l'entreprise à la date de l'arrêté des comptes le 31 mars 2021 n'est pas de nature à remettre en cause sa continuité d'exploitation.

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

A la date de clôture, le GIE INGENESYS est en cours de liquidation. La société est consolidée car il s'agit d'une liquidation amiable, ce qui implique que le contrôle est maintenu.

D'autre part, la société PARLYM MAURITIUS a été liquidée. Les comptes de cette société ont été intégrés pour la période allant du 31 mars 2020 au 21 décembre 2020, date à laquelle ils se sont arrêtés.

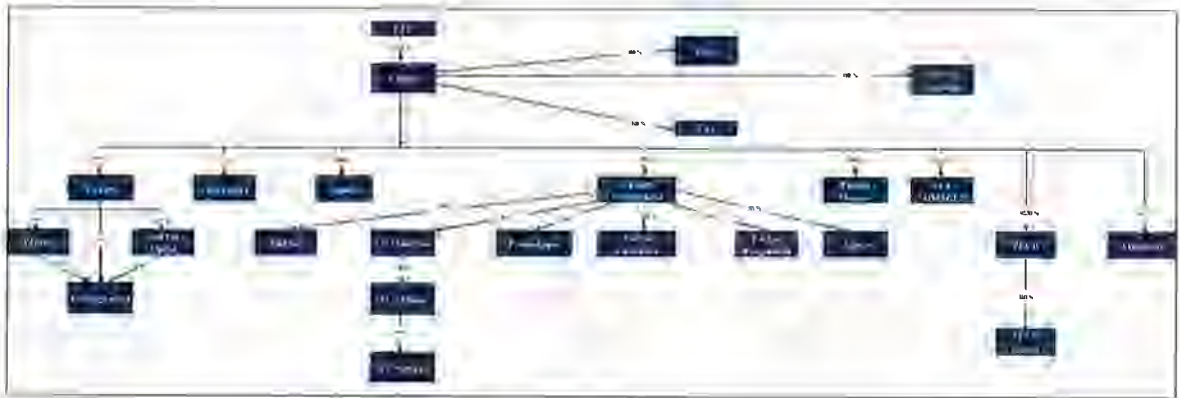
2. Activité(s) et périmètre

2.1. Activité(s)

L'activité du groupe s'articule autour de l'ingénierie et les études de projets industriels.

L'activité sectorielle du groupe est présentée en 8.

2.2. Organigramme au 31 mars 2021



2.3. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Société et forme juridique	Siège social	N° SIREN	Méthode de consolidation 2021	Méthode de consolidation 2020	% contrôle 2021	% contrôle 2020	% intérêt 2021	% intérêt 2020
Engineering and Finance Partners (E F P)	Marseille (France)	528556806	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère
Parlym SAS	Marseille (France)	4001311160	Intégration globale	Intégration globale	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
Parlym International SAS	Marseille (France)	348497769	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Sopren SARL	Marseille (France)	317809630	Intégration globale	Intégration globale	99,98%	99,98%	99,97%	99,97%
Sud Est Calcul SARL	Marseille (France)	349372292	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
De Viris SAS	Marseille (France)	071803795	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
La Garantie SCI	Marseille (France)	44339587	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Parmafrrique	Abidjan (Côte d'Ivoire)		Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Péritec SARL	Marseille (France)	488047390	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
GIE Ingenesys	Martigues (France)	504251620	Intégration globale	Intégration globale	50,00%	50,00%	49,99%	49,99%
Dabilas SCI	Marseille (France)	518868013	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Trouvay And Cauvin Afrique	Abidjan (Côte d'Ivoire)		Intégration proportionnelle	Intégration proportionnelle	49,00%	49,00%	48,99%	39,06%
Trouvay And Cauvin Sénégal	Dakar (Sénégal)		Intégration proportionnelle	Intégration proportionnelle	49,00%	49,00%	48,99%	39,06%
Parlym Bangladesh	Dhaka (Bangladesh)		Intégration globale	Intégration globale	99,99%	99,99%	99,98%	99,98%
Parlym Cameroun	Douala (Cameroun)		Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
TBAI	Tassin La Demi-Lune (France)	434385498	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	90,00%	99,99%	89,99%
EAT	Suresnes (France)	383195021	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
PARLYM MAURICIUS	Ebène (Ile Maurice)		Intégration globale	Intégration globale	100,00%	79,73%	99,99%	79,72%
TC MAURICIUS	Ebène (Ile Maurice)		Intégration proportionnelle	Intégration proportionnelle	49,00%	49,00%	48,99%	39,06%
ACI	Chaponnay (France)	404442063	Intégration globale	Intégration globale	85,15%	86,00%	85,14%	86,00%
SOMAGEP	Auffargis (France)	408372829	Déconsolidée	Intégration globale	0,00%	95,00%	0,00%	81,70%
PLCB	Gelos (France)	514789353	Intégration globale	Intégration globale	92,50%	92,50%	92,50%	92,50%
PLCB ASIA France	Gelos (France)	834022600	Déconsolidée	Intégration proportionnelle	0,00%	50,00%	0,00%	46,25%
PLCB ASIA Corée	Busan (Corée du Sud)		Déconsolidée	Intégration proportionnelle	0,00%	50,00%	0,00%	46,25%
PLCB GABON	Port Gentil (GABON)		Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	92,50%	92,50%
ASYMPTOTE	Rueil Malmaison (France)	508196839	Intégration globale		86,00%	/	85,99%	0,00%
PARLYM MONACO	Monaco		Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
PARLYM MADAGASCAR	Antananarivo (Madagascar)		Intégration proportionnelle	Intégration proportionnelle	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%

2.4. Entités exclues du périmètre de consolidation

Le poste « titres de participation » comprend essentiellement :

- Les titres de la société Elyse Technologie, détenue à hauteur de 29,26%. Le montant des titres s'élève à 533 K€. Cette société a été exclue du périmètre de consolidation. Le groupe n'exerce pas d'influence, dite notable et ne siège pas à l'organe de direction. C'est la raison pour laquelle elle a été considérée comme non consolidable.
- Les titres de la société IDR, détenue à hauteur de 51%. Cette société est en cours de liquidation, ce pourquoi elle est déconsolidée depuis le 31 mars 2020. Les titres ont fait l'objet d'une dépréciation pour leur montant global, soit 503 K€.

2.5. Filiales non significatives et hors périmètre de consolidation

Deux filiales étrangères ont été créées au cours de l'exercice. Il s'agit de PARLYM UK et de PARLYM PAYS-BAS. Ces deux filiales sont détenues à 100% par PARLYM SAS. Celles-ci n'ont pas été consolidées en raison de leur caractère non significatif.



Comptes consolidés exercice clos le 31/03/2021



2.6. Date d'arrêté des comptes

Société et forme juridique	Siège social	N° Siren	Date d'arrêté	Exercices comptables retenus	Durées retenues	Note
Engineering and Finance Partners (E F P)	Marseille (France)	528556806	31/03/2021	01/04/2020 au 31/03/2021	12 mois	
Parlym SAS	Marseille (France)	4001311160	31/03/2021	01/04/2020 au 31/03/2021	12 mois	
Parlym International SAS	Marseille (France)	348497769	31/12/2020	01/04/2020 au 31/03/2021	12 mois	1
Sopren SARL	Marseille (France)	317809630	31/12/2020	01/01/2020 au 31/12/2020	12 mois	2
Sud Est Calcul SARL	Marseille (France)	349372292	31/12/2020	01/04/2020 au 31/03/2021	12 mois	1
De Viris SAS	Marseille (France)	071803795	31/12/2020	01/04/2020 au 31/03/2021	12 mois	1
La Garance SCI	Marseille (France)	44339587	31/12/2020	01/01/2020 au 31/12/2020	12 mois	2
Parmafrique	Abidjan (Côte d'Ivoire)		31/12/2020	01/04/2020 au 31/03/2021	12 mois	1
Péritec SARL	Marseille (France)	488047390	31/12/2020	01/04/2020 au 31/03/2021	12 mois	1
GIE Ingenesys	Martigues (France)	504251620	31/12/2020	01/01/2020 au 31/12/2020	12 mois	2
Dahllas SCI	Marseille (France)	518868013	31/12/2019	01/01/2020 au 31/12/2020	12 mois	2
Trouvay And Cauvin Afrique	Abidjan (Côte d'Ivoire)		31/12/2020	01/01/2020 au 31/12/2020	12 mois	2
Trouvay And Cauvin Sénégal	Dakar (Sénégal)		31/12/2020	01/01/2020 au 31/12/2020	12 mois	2
Parlym Bangladesh	Dhaka (Bangladesh)		31/12/2020	01/01/2020 au 30/11/2020	11 mois	3
Parlym Cameroun	Douala (Cameroun)		31/12/2020	01/04/2020 au 31/03/2021	12 mois	1
TBAI	Tassin La Demi-Lune (France)	434385498	31/12/2020	01/04/2020 au 31/03/2021	12 mois	1
EAT	Suresnes (France)	383195021	31/12/2020	01/04/2020 au 31/03/2021	12 mois	1
PARLYM MAURICIUS	Ebène (Ile Maurice)		31/12/2020	01/04/2020 au 21/12/2020	9 mois	4
TC MAURICIUS	Ebène (Ile Maurice)		31/12/2020	01/01/2020 au 31/12/2020	12 mois	2
ACI	Chaponnay (France)	404442063	31/12/2020	01/04/2020 au 31/03/2021	12 mois	1
SOMAGEP	Auffargis (France)	408372829	31/12/2020	/	0 mois	5
PLCB	Gelos (France)	514789353	31/12/2020	01/04/2020 au 31/03/2021	12 mois	1
PLCB ASIA France	Gelos (France)	834022600	31/12/2019	01/01/2019 au 31/12/2019	12 mois	6
PLCB ASIA Corée	Busan (Corée du Sud)		31/12/2019	01/01/2019 au 31/12/2019	12 mois	6
PLCB GABON	Port Gentil (GABON)		31/12/2020	01/04/2020 au 31/03/2021	12 mois	2
ASYMPTOTE	Rueil Malmaison (France)	508196839	30/06/2020	01/01/2021 au 31/03/2021	3 mois	7
PARLYM MONACO	Monaco		31/12/2020	01/04/2020 au 31/03/2021	12 mois	1
PARLYM MADAGASCAR	Antananarivo (Madagascar)		31/12/2020	01/01/2020 au 31/12/2020	12 mois	

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES
AUDIT

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'exercice comptable et de conseil aux entreprises, membre français du Réseau KPMG mondial de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et les logos sont des marques déposées ou des marques de KPMG International (Incorporated in France).

Note :

(1) Le différentiel de date de clôture entre la SAS EFP (clôture 31 mars 2020) et les filiales ci-dessus a été appréhendé grâce à l'établissement d'une situation au 31 mars 2020 et au 31 mars 2021.

(2) Le bilan des sociétés ci-dessus a été intégré au 31 décembre 2020. Il n'y a pas eu d'événements significatifs entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2020.

(3) Le bilan de la société PARLYM BANGLADESH a été intégré pour la période de 1^{er} janvier 2020 au 30 novembre 2020, conformément aux états financiers mis à disposition.

(4) Le bilan de la société PARLYM MAURICIUS a été intégré pour la période de 1^{er} avril 2020 au 21 décembre 2020, conformément aux états financiers mis à disposition.

(5) Le patrimoine de la société SOMAGEP a été transmis à la société ACI au 31/12/2020 par le biais d'une fusion. Ainsi, seul le compte de résultat de SOMAGEP a été intégré, pour la période allant du 01/04/2020 au 31/12/2020.

(6) Les sociétés PLCB Asia France et PLCB Asia Corée ont été liquidées. Elles ont ainsi été déconsolidées.

(7) La société ASYMPOTTE a été acquise le 26 janvier 2021, pour une prise d'effet fixée au 1^{er} janvier 2020. Une situation allant du 1^{er} juillet 2020 au 31 mars 2020 a été établie, puis intégrée pour 3 mois.

2.7. Entrées de périmètre

Comme mentionné précédemment, l'exercice clos le 31 mars 2021 a été caractérisé par l'acquisition d'ASYMPOTTE :

ASYMPOTTE :

La société ASYMPOTTE est entrée dans le périmètre de consolidation après acquisition de titres de celle-ci. Elle est détenue par PARLYM SAS à hauteur de 86 %. La société a été intégrée à partir du 1^{er} janvier 2021. L'opération a généré un écart d'acquisition d'un montant de 5 115 K€.

- Chiffre d'affaires : 3 112 K€ ;
- Résultat d'exploitation : 179 K€ ;
- Résultat net : 103 K€ ;
- Actif immobilisé : 5 820 K€ ;
- Emprunts bancaires : 258 K€.

2.8. Sorties de périmètre

Plusieurs sorties de périmètre ont été réalisées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020

PLCB Asia France :

La société PLCB Asia France, détenue à 50 % par PLCB, a été liquidée au cours de l'exercice.

PLCB Asia Corée :

La société PLCB Asia Corée, détenue à 50 % par PLCB, a été liquidée au cours de l'exercice

SOMAGEP :

SOMAGEP, détenue à 95 % par ACI, a été absorbée par cette dernière, après rachat des 5% des minoritaires.

2.9. Variation des pourcentages d'intérêts

Les mouvements sur les détentions des titres sont les suivants :

La société CORTHILYA a cédé 10% des titres TBAI à PARLYM SAS pour un montant de 218 K€. Cette opération porte à 100 % le pourcentage de détention de la société TBAI.

- La société ACI a procédé à une augmentation de capital par l'émission de 5 Actions Nouvelles pour un montant total de 80€, souscrites par la société QP Invest. Cela a engendré une baisse du pourcentage de détention : PARLYM SAS détient désormais ACI à hauteur de 85,15%, contre 86% auparavant.

Mme Ethel BEURAIN a cédé les titres de PARLYM MAURICIUS qu'elle détenait (20,27% du capital) à la société PARLYM SAS. Le pourcentage de détention de PARLYM INTERNATIONAL dans PARLYM SAS est ainsi passé de 79,73% à 100%.

- La société PARLYM MAURICIUS a cédé à la société PARLYM INTERNATIONAL les titres de TC MAURICIUS qu'elle détenait (49% du capital). Le pourcentage d'intérêt de la société TC MAURICIUS est ainsi passé de 39,06% à 48,99%.

- La cession de TC MAURICIUS à PARLYM INTERNATIONAL a alors engendré une augmentation des pourcentages d'intérêt de TC Afrique et TC Sénégal, qui sont passés de 39,06% à 48,99% pour chacune des sociétés.



2.10. Comparabilité des comptes

En K€	31/03/2021 total	Entrées 2021	Impact changement méthode de consolidation	31/03/2020 total	Dont sorties en 2021	31/03/2021 total
Chiffre d'affaires	90 174	3 112		102 796	120	102 876
Résultat d'exploitation	2 611	179		3 072	-139	2 932
Résultat net (avant intérêts des minoritaires)	671	103		2 145	-153	2 298

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe EFP sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, sont appliquées depuis le 1er janvier 2000 ainsi que celles du règlement CRC 2005-10 du 26/12/2005 qui l'a actualisé.

Les principes et méthodes appliqués par le groupe EFP sont décrites dans les § 3.2 et suivants.

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis selon la méthode du taux de clôture.

3.2. Modalités de consolidation

3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2020 et 31 mars 2021 Cf. § 2.5 (sauf Parlym Bangladesh et Parlym Mauricius, voir notes 3 et 4 § 2.5). Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe EFP assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Aucune société n'est mise en équivalence.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- Eliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

3.2.2. Élimination des opérations intragroupes

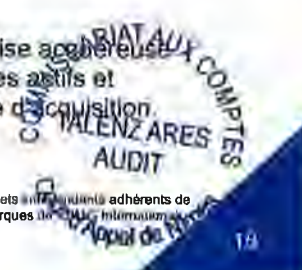
Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

3.2.3. Ecarts d'acquisition

3.2.3.1. Notion d'écarts d'acquisition :

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquise dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.



Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée de la même manière que l'écart d'acquisition positif.

Conformément au règlement n° 99-02, § 2110, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

3.2.3.2. Amortissement ou dépréciation des écarts d'acquisition positifs

Pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 et suite à la modification du Code de commerce en juillet 2015 visant à transposer en droit français la directive comptable européenne de 2013, les nouveaux écarts d'acquisition ne sont plus amortis.

- Les écarts d'acquisition qui ont une durée d'utilisation **non limitée** :

- ne sont plus amortis ;
- en revanche, ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

- Les écarts d'acquisition qui ont une durée d'utilisation **limitée** :

- sont amortis sur cette durée ;
- en linéaire.

Les écarts d'acquisitions existants à l'ouverture et amortis sur les exercices antérieurs à 2016, peuvent faire l'objet d'un amortissement même postérieurement à l'exercice 2016.

Le groupe EFP a choisi d'harmoniser la méthode de comptabilisation. Ainsi, l'ensemble des écarts d'acquisition ne sont plus amortis. Ils font l'objet chaque année d'un « impairment test » afin de justifier ou non d'une dépréciation.

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le Groupe EFP sont les suivants :

3.3.1. Application des méthodes préférentielles

L'application des 7 méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	OUI NON-N/A	Note
Comptabilisation des contrats de location-financement (1)	OUI	4.3.4
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	OUI	4.12.2
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	N/A	N/A
Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif/passif	N/A	N/A
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	OUI	4.6
Comptabilisation à l'actif des coûts de développement	Non	N/A
Comptabilisation en charges des frais de constitution, de transformation et de premier établissement	N/A	N/A

(1) Limite de matérialité = les biens financés par location-financement sont retraités lorsque leur valeur d'origine excède 30 k€.

3.3.2. Immobilisations incorporelles

3.3.2.1. Evaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.3.2.2. Fonds commercial

Le Règlement 99-02 ne reconnaît pas les fonds commerciaux comme faisant partie des actifs identifiables. Ils sont intégrés dans l'écart d'acquisition.

3.3.2.3. Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Brevets, licences	Linéaire	N/A
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 an

3.3.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	5 à 30 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	4 à 6 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

3.3.4. Contrats de location-financement

Les opérations significatives (à partir de 30 K€) réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

3.3.5. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans une société non consolidée. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

3.3.6. Stocks et travaux en-cours

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode CUMP : « Coût Unitaire Moyen Pondéré ».

Une dépréciation est comptabilisée en fonction de l'ancienneté du stock et de son niveau de rotation. Il est appliqué au prix d'achat un coefficient de dépréciation en fonction de ces critères.

3.3.7. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3.8. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

3.3.9. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du CRC n°99-02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- De différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- De crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement CRC n°99-02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- Si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- Ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

A ce titre, les impôts différés n'ont pas été activés sur les sociétés TCS, P. MAURICIUS et TCM.

Impact du changement futur de taux IS en France :

Nous avons constaté en résultat l'impact du changement futur du taux d'IS à 26,5 % dans les comptes consolidés du groupe EFP. Il n'a pas été tenu compte de la modification future à 25 %.

3.3.10. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels ou des impôts différés.

3.3.11. Méthodes de conversion des opérations en devise

Les opérations en devise sont converties selon la méthode du cours de clôture.

Les comptes de bilan sont convertis au cours de clôture. Les comptes de résultat sont convertis au taux moyen.

Les différences de conversions sont enregistrées en écart de conversion dans les capitaux propres.

3.3.12. Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est dorénavant déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

La provision est comptabilisée directement dans les comptes sociaux de certaines sociétés du groupe (sociétés africaines).

Pour les autres sociétés du groupe, elle fait l'objet d'une comptabilisation en consolidation.

3.3.13. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituelles distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

3.3.14. Résultats par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

3.4. Changement de méthode

Un changement de méthode comptable est intervenu au cours de l'exercice, concernant les comptes sociaux de TBAI et DE VIRIS.

Avant le changement de méthode comptable, les en-cours de production, c'est-à-dire les affaires facturées en régie (Assistance technique et Plateaux), étaient valorisés sur la base des coûts de production directs évalués à 80% du prix de vente, autrement dit en appliquant une décote de 20% du prix de vente. Cette méthode revient à comptabiliser la marge selon la méthode dite de l'achèvement.

Il a été décidé, à présent, de ne plus appliquer cette décote de 20% du prix de vente sur ces affaires. Ce choix revient à comptabiliser la marge selon la méthode dite de l'avancement.

Les comptes de report à nouveau de TBAI et DE VIRIS ont respectivement été mouvementés de 15K€ et 196K€. Ces impacts sont maintenus dans les comptes consolidés.

Le nouveau règlement ANC n° 2015-05 (relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture), impose que les gains et pertes de change sur créances et dettes commerciales doivent être pris en compte dans le résultat d'exploitation. L'impact étant non significatif sur les comptes consolidés du groupe PARLYM, le reclassement n'a pas été opéré.

4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.1. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition portent sur les entités suivantes :

en K€	Date d'acquisition	31/03/2020	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	31/03/2021
Ecarts d'acquisition transmis du groupe Parlym						
Groupe Parlym	2012 et 2014	2 138				2 138
Groupe Parlym (usufruit)	2012 et 2014	293				293
TCA	2012 et 2016	-128				-128
DE VIRIS	2014	232				232
IDR	2014	366			-366	
TBAI	2014 et 2016	316			137	453
EAT	2015	2 285				2 285
TCM	2016	136				136
TCK	2016	359			-359	0
ACI	2018	1 399			110	1 509
PLCB SAS	2018	3 257		36		3 221
SOMAGEP	2018	65	45		-110	0
PLCB COREE	2018	5			-5	0
ASYMPTOTE	2021				5 115	5 115
Total Ecarts d'acquisition Bruts		11 097	45	36	4 522	15 628
Ecarts d'acquisition transmis du groupe Parlym						
Groupe Parlym		1 061				1 061
Groupe Parlym (usufruit)		163				163
TCA		-128				-128
DE VIRIS		-10				-10
IDR		366			-366	
TBAI		33				33
EAT		928				928
TCM		136				136
TCK		360			-360	
ACI						
PLCB SAS						
SOMAGEP						
PLCB COREE						
ASYMPTOTE						
Total Amortissements et dépréciations		3 283			-726	2 557
Ecarts d'acquisition transmis du groupe Parlym						
Groupe Parlym		1 077				1 077
Groupe Parlym (usufruit)		130				130
TCA						
DE VIRIS		242				242
IDR						
TBAI		283			137	420
EAT		1 357				1 357
TCM						
TCK		-1			1	0
ACI		1 399			110	1 509
PLCB SAS		3 257		36		3 221
SOMAGEP		65	45		-110	0
PLCB COREE		5			-5	0
ASYMPTOTE					5 115	5 115
Total Ecarts d'acquisition Nets		7 814	45	36	5 288	13 071

Les méthodes de comptabilisation et de dépréciation des écarts d'acquisition sont décrites en § 3.2.1.

Les variations des écarts d'acquisition sur l'exercice sont liées :

- A l'acquisition des parts minoritaires de TBAI. Cette opération générant un écart d'acquisition de 137 K€ ;
- A l'absorption de SOMAGEP par ACI. Cela a généré une baisse de l'écart d'acquisition chez SOMAGEP de 65 K€ ainsi qu'une hausse de l'écart d'acquisition chez ACI de 110 K€.
- A l'acquisition de la société ASYMPTOTE, qui a généré un écart d'acquisition de 5 115 K€.
- A la sortie du périmètre des sociétés IDR, TC Kenya et PLCB Corée : les diminutions d'écarts d'acquisition liées ont été respectivement de 366 K€, 359 K€ et 5 K€.

Il n'a pas été constaté d'écarts d'acquisition négatifs.

4.2. Immobilisations incorporelles (hors écarts d'acquisition)

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

	en K€	31/03/2020	Mouvement de période	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	31/03/2021
Valeurs brutes	Frais de recherche et développement						
	Frais d'établissement	4	-4				
	Concessions, brevets, marques	1 647		145	542	-10	1 241
	Fonds de commerce						
	Autres immobilisations incorporelles		943				943
	Immo. incorporelles encours						
	Total brut	1 651	938	145	542	-10	2 184
Amort & Dépréciations	Frais de recherche et développement						
	Frais d'établissement	1	-1				
	Concessions, brevets, marques	1 436		133	542		1 028
	Fonds de commerce						
	Autres immobilisations incorporelles		520	23			542
	Immo. incorporelles encours						
	Total amort et dépréciations	1 437	519	156	542		1 570
Valeurs nettes	Frais de recherche et développement						
	Frais d'établissement	3	-3				
	Concessions, brevets, marques	211		12	0	-10	213
	Fonds de commerce						
	Autres immobilisations incorporelles		423	-23			400
	Immo. incorporelles encours						
	Total net	214	420	-11	0	-10	

4.2.1. Fonds de commerce

Ce poste comprend des fonds de commerce issus des comptes sociaux. Ils ne sont pas amortis en consolidation.

Si les fonds de commerce ne répondent pas à la définition d'un actif au sens du règlement 99-02, les fonds de commerce sont annulés en consolidation.

Tous les fonds de commerce ont été reclassés en écart d'acquisition.

4.2.2. Frais d'établissement

Les frais d'établissement inscrits dans les comptes sociaux sont annulés en consolidation

4.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières.

en K€	31/03/2020	Mouvement de périmètre	Ecart de conversion	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	31/03/2021
Terrains	128						128
Terrains en crédit-bail							
Constructions	1 652						1 650
Constructions en crédit-bail	772						772
Installations techniques, matériel et outillage	231	6		70	109	-41	156
Installation, matériel et outillage en crédit-bail							
Autres immobilisations corporelles	2 649	287	-3	335	370	41	2 939
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
Total brut	5 432	292	-3	405	480		5 845
Terrains							
Terrains en crédit-bail							
Constructions	814			81			894
Constructions en crédit-bail	564			17			581
Installations techniques, matériel et outillage	123	6		29	55	-32	71
Installation, matériel et outillage en crédit-bail							
Autres immobilisations corporelles	1 642	174	-3	333	344	32	1 834
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
Total amortissements et dépréciations	3 142	180		460	399		3 380
Terrains	128						128
Terrains en crédit-bail							
Constructions	838			-81			756
Constructions en crédit-bail	208			-17			191
Installations techniques, matériel et outillage	108			41	54	-9	85
Installation, matériel et outillage en crédit-bail							
Autres immobilisations corporelles	1 008	113	0	2	27	9	1 105
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
Total net	2 289	113	0	-55	81		2 289

4.4. Location financement

Les crédits-bails immobiliers sont retraités. Les autres contrats de location financement ne le sont pas compte-tenu de leur caractère non significatif (inférieur à 30 K€).

en K€	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette N	Valeur nette N-1
Terrains				
Constructions	772	-581	191	208
Installations, matériels et outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Total	772	-581	191	208

4.5. Immobilisations financières

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autres la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

en K€	31/03/2020	Mouvement de périmètre	Ecart de conversion	Augmentation	Diminution	Reclassement	31/03/2021
Titres de participations	933	-93		164	188	-71	745
Créances rattachées à des participations	21					20	41
Prêts	10				8	-2	
Autres Immobilisations financières	339	197	0		11	52	578
Total brut	1 302	105		164	207		1 365
Titres de participations	652				187		465
Créances rattachées à des participations							
Prêts							
Autres Immobilisations financières							
Total dépréciations					187		465
Titres de participations	281	-93		164	1	-71	281
Créances rattachées à des participations	21					20	41
Prêts	10				8	-2	
Autres immobilisations financières	339	197	0		11	52	578
Total net	651	105	0	164	20		900

4.6. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

Concernant les sociétés TBAI et DE VIRIS, les travaux en cours sont désormais évalués selon la méthode dite de l'achèvement (cf. § 3.4 : un changement de méthode est intervenu au cours de l'exercice pour ces deux sociétés).

Pour les autres sociétés, les travaux en cours sont évalués au coût de revient direct selon la méthode de l'avancement. Les frais financiers et les coûts de structure ne sont pas intégrés dans la valorisation des en-cours. Seuls les coûts directs de production composés de sous-traitance technique, coûts salariaux de production et de déplacement des salariés, sont incorporés au coût de revient.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition.

	en K€	31/03/2020	Changement de méthode	Variation	31/03/2021
Valeurs brutes	Matières premières	486		-484	2
	En-cours	1 636	210	-1 423	423
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 359		396	1 755
	Total brut	3 481	210	-1 511	2 180
Dépréciations	Matières premières				
	En-cours				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	129		9	138
	Total dépréciations	129		9	138
Valeurs nettes	Matières premières	486		-484	2
	En-cours	1 636	210	-1 423	423
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 230		387	1 617
	Total net	3 353	210	-1 520	2 042

4.7. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

en K€	31/03/2021	Mouvements de périmètre	Échéances		31/03/2020
			- 1 an	+ 1 an	
Créances clients et comptes rattachés	37 707	3 318	37 690	18	35 516
Dépréciations créances clients	-1 283	-61	-1 283		-1 484
Créances clients et comptes rattachés nettes	36 424	3 257	36 407	18	34 031

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire tient compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

4.8. Autres créances et comptes de régularisation

en K€	Valeur Brute	Échéances		Dépréciation	Variation de périmètre	Valeur Nette	Valeur nette N-1
		- 1 an	+ 1 an				
Avances et acomptes sur commandes	8	8				8	877
Autres créances	3 725	3 725			196	3 921	3 767
Comptes courants débiteurs	73	73		-22		94	211
Charges constatées d'avance	3 402	3 402			130	3 532	2 440
Total Autres créances	7 207	7 207		-22	326	7 555	7 295

Méthode de dépréciation des créances

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.9. Dépréciations sur actifs circulants

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon

en K€	31/03/2020	Mouvements de périmètre	Dotations	Reprises	31/03/2021
Sur stocks	129		39	29	139
Sur créances	1 569	61	229	598	1 261
Total dépréciations actifs circulants	1 698	61	268	627	1 400

4.10. Trésorerie active

en K€	Valeur Brute	Mouvements de périmètre	Dépréciation	31/03/2021	31/03/2020
Valeurs mobilières de placement	5	5		5	
Disponibilités	17 376	1 948		17 376	18 172
Total	17 381	1 953		17 381	18 172

4.11. Composition du capital social

Au 31 mars 2021, le capital social se compose de 944 217 actions d'une valeur nominale de 10 €. Il n'y a pas eu de mouvement en capital au cours de l'exercice.

4.12. Provisions pour risques et charges

4.12.1. Récapitulatif

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

en K€	31/03/2020	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprise non utilisées	Reclassement	31/03/2021
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	1 724	727	764	15			3 200
Provisions pour grandes révisions							
Provisions pour restructuration							
Provisions pour litiges	189	203	696	146		22	964
Provisions pour pertes sur contrats			187				187
Provisions pour impôts							
Autres provisions pour risques et charges	22					-22	
Ecart d'acquisition négatifs		211		211			
Provisions impôts différés passif	178			12			166
Total	2 113	1 141	1 647	384			4 517

- (1) L'impôt différé passif provient essentiellement de la dette d'impôt sur les survaleurs des constructions de La Garance.
- (2) Total dotation = 1 647 K€, dont 883 K€ en exploitation et 764 K€ en exceptionnel ;
- (3) Total reprise = 173 K€, dont 12 K€ d'impôts différés, 146 K€ en exploitation et 15 K€ en exceptionnel.

Elles sont composées essentiellement de provisions pour indemnité départ à la retraite et de provisions pour risque.

4.12.2. Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées

Concernant les régimes à cotisations définies, le groupe verse des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraite et de prévoyance.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés conformément à la recommandation ANC n°2013-02 « Engagements de retraite et avantages similaires » en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 62 ans plafonné à 60 ans pour les sociétés africaines ;
- Turn-over : estimé en fonction des statistiques de sorties de la DARES pour le secteur d'activité le plus proche ;
- Table de mortalité : INSEE TD 2004/2006 ;
- Taux actualisation :
 - 0.85 % pour la société ASYMPTOTE, qui clôture au 30/06/2020 ;
 - 0.33 % pour les sociétés françaises clôturant au 31/12/2020 ;
 - 0.75% pour les sociétés françaises clôturant au 31/03/2021 ;
 - 5.85 % et 6.52 % pour les sociétés africaines ;
- Taux augmentation salaires : 1.5 % ;
- Convention collective : convention propre à chaque entité.

4.13. Emprunts et dettes financières

4.13.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante

en K€	31/03/2020	31/03/2021	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 768	14 582	2 342	11 074	1 166
Intérêts courus sur emprunts		18	18		
Emprunts issus de location-financement					
Total emprunts auprès des établissements et location financement	10 768	14 601	2 360	11 074	1 166
Dettes financières diverses	114	73	73		
Total emprunts et dettes financières diverses	114	73	73		
Concours bancaires courants	1 211	1 412	1 412		
Intérêts courus	31				
Total concours bancaires courants et intérêts courus	1 242	1 412	1 412		
Total emprunts et dettes financières	12 124	16 086	3 845	11 074	1 166

4.13.2. Variation des emprunts et dettes financières

en K€	31/03/2020	Mouvement de périmètre	Augmentation	Diminution	31/03/2021
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 768	258	6 380	2 823	14 582
Intérêts courus sur emprunts			18		18
Emprunts issus de location-financement					
Total emprunts auprès des établissements et location financement	10 768	258	6 398	2 823	14 601
Dettes comptes courants	114			41	73
Total emprunts et dettes financières diverses	114			41	73
Concours bancaires courants	1 211		200		1 412
Intérêts courus	31			31	
Total concours bancaires courants et intérêts courus	1 242		200	31	1 412
Total	12 124	258	6 598	2 895	

4.14. Fournisseurs et autres dettes

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

en K€	31/03/2020	Mouvement de période	31/03/2021	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Fournisseurs	18 208	319	15 478	15 478	0	0

en K€	31/03/2020	Mouvement de période	31/03/2021	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Avances et acomptes reçus sur commande	953		11	11	0	0
Dettes fiscales et sociales	13 572	2 780	15 223	15 223	0	0
Fournisseurs d'immobilisation	5		1	1	0	0
Comptes-courants créditeurs	671		488	488	0	0
Dettes diverses	180	1 400	2 998	2 998	0	0
Produits constatés d'avance	3 461	38	4 631	4 631	0	0
Total	18 842	4 218	23 351	23 351	0	0

5. Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

en K€	31/03/2021	31/03/2020
Sociétés Activité France	57 678	67 815
Sociétés Activité International	32 457	34 937
Holdings	0	0
SCI	38	45
	90 174	102 796

5.2. Autres produits d'exploitation

en K€	31/03/2021	31/03/2020
Production stockée	-1 218	-627
Reprises amortissements et provisions d'exploitation	730	407
Subventions d'exploitation	1	1
Autres produits d'exploitation	63	38
Transferts de charges d'exploitation	356	395
Total	-68	214

5.3. Achats consommés

Le montant des achats consommés peut être détaillé de la manière suivante

en K€	31/03/2021	31/03/2020
Achats de sous-traitance	17 421	15 211
Achats non-stocks, matériels et fournitures	678	-480
Achats de marchandises et variation de stocks	14 887	29 102
Total	32 986	43 833

5.4. Autres charges d'exploitation

Le montant des autres charges d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

en K€	31/03/2021	31/03/2020
Autres achats et charges externes	15 038	14 814
Autres charges	403	342
Total	15 441	15 156

5.5. Charges de personnel

en K€	31/03/2021	31/03/2020
Rémunération de personnel	25 888	27 141
Charges sociales	9 895	10 436
Participation des salariés	186	112
Total	35 968	37 689

5.6. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

en K€	31/03/2021	31/03/2020
Dotations aux amortissements d'exploitation et charges à répartir	613	597
Dotations aux amortissements sur location financement	17	17
Dotations aux provisions d'exploitation	949	678
Total DAP exploitation	1 580	1 293

5.7. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

en K€	31/03/2021	31/03/2020
Produits financiers		
Autres produits de participation		0
Revenus des créances et valeurs mobilières de placement		9
Gains de change	55	16
Reprises sur provisions et transferts de charges	187	7
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres produits financiers	10	16
Total Produits financiers	252	48
Charges financières		
Dotations aux provisions		238
Intérêts et charges assimilées	248	271
Pertes de change	77	36
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres charges financières	7	25
Total Charges financières	332	569
Résultat financier	-81	-521

Une reprise de provision a été constatée chez TCA.

5.8. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

en K€	31/03/2021	31/03/2020
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		226
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		
Produits de cession d'éléments d'actifs incorporels	140	
Produits de cession d'éléments d'actifs corporels	22	68
Produits de cession d'éléments d'actifs financiers		5
Autres produits exceptionnels	53	1 349
Reprises de provisions exceptionnelles	34	11
Transferts de charges exceptionnelles		
Total Produits exceptionnels	248	1 658
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	334	253
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs		
VNC des immobilisations incorporelles cédées	0	
VNC des immobilisations corporelles cédées	82	6
VNC des immobilisations financières cédées	163	5
Autres charges exceptionnelles		0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions (1)	927	373
Total Charges exceptionnelles	1 507	638
Résultat exceptionnel	-1 258	1 020

- (1) Dont changement des modalités de calcul de la provision pour Indemnité de Départ à la Retraite (IDR) : la provision pour IDR est désormais calculée en tenant compte de la date d'ancienneté, et non plus en tenant compte de la date d'entrée de la société, qui était pour certains salariés antérieure à la date d'ancienneté. Cela a généré une dotation supplémentaire de 462K€. Le montant total de la dotation à la provision pour IDR de l'exercice s'élève à 752 K€.

Dont 92K € de dotation aux provisions pour litige chez PLCB et 82K€ de dotation aux provisions pour risque exceptionnel chez PARLYM SAS.

6. Impôt sur les sociétés

6.1. Impôts différés

6.1.1. Postes du bilan

en K€	31/03/2021	31/03/2020	Variation
Impôts différés actif	1 101	559	543
Impôts différés passif	-167	-178	12
Impôts différés (position « nette »)	935	380	554
Impact sur les réserves consolidées	380	384	-4
Impact sur le résultat consolidé	331	43	288
Mouvements de périmètre	223	-47	270
Impact sur les capitaux propres consolidés	935	380	554

Conformément aux prescriptions du CRC n°99.02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires, dans la mesure où leur probabilité de récupération est forte.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement CRC n°99.02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

6.1.2. Ventilation par nature

Les impôts différés actif et passif s'analysent comme suit :

en K€	31/03/2021	31/03/2020
Décalages temporaires	136	118
Reports fiscaux déficitaires	161	24
Frais d'acquisition de titres	20	
Indemnité de départ à la retraite	840	478
Total ID Actifs	1 156	620
Juste valeur actifs amortissables	-88	-102
Crédit-bail	-51	-58
Provisions réglementées	-69	-65
Décalages temporaires	-15	-16
Total ID Passifs	-223	-241
Impôts différés après compensation		
Impôts différés actifs	1 101	559
Impôts différés passifs	-167	-178

6.2. Déficits fiscaux non activés

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Les pertes fiscales reportables n'ont pas été activées pour les sociétés TCM, TCS et P MAURICIUS en raison de l'incertitude dans la récupération de ces déficits fiscaux.

6.3. Détail de la charge d'impôt sur les sociétés

en K€	31/03/2021	31/03/2020
Impôt exigible	1 142	1 469
Charges (produits) d'impôts différés	-331	-43
Impôts sur les résultats	811	1 426

6.4. Preuve d'impôt

en K€	31/03/2021	31/03/2020
Résultat net des sociétés intégrées (avant MEE et amortis EA)	460	2 145
Dont IS (1)	811	1 426
Résultat des sociétés intégrées avant impôt	1 272	3 571
Impôt théorique au taux en vigueur (28%) (2)	356	1 000
Différence d'impôts (1) - (2)	455	426
Décalages permanents	246	19
Pertes non activées	179	282
Utilisation déficit antérieur non activé	-64	
Déficits fiscaux antérieurs nouvellement activés en N		
Crédits d'impôts	-1	18
Impact sociétés étrangères (taux local différent, différence d'imposition)	26	20
Impact variation taux IS	39	13
Régime mère-fille	35	95
Plus-value non imposable		
Autres décalages	-6	-21
Différence d'impôts	455	426

7. Autres informations

7.1. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées se décompose comme suit :

	31/03/2020	31/03/2021
Total	589	702
Dont entrée de périmètre		155

L'effectif des sociétés intégrées proportionnellement est proratisé en fonction du pourcentage d'intérêt.

7.2. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes sur le groupe est de 84 K€.

7.3. Engagements financiers donnés et reçus

Société	Nature d'engagements	Donnés	Reçus
Parlym SAS	Nantissements de titres	12 462	
	Garantie d'actifs et de passifs (1)		851
EAT	Cautionnements		300

(1) La société PARLYM SAS a reçu une garantie d'actifs et de passifs plafonnée à une indemnisation globale représentant 15% du prix des actions d'ASYMPTOTE cédées, soit un montant de 851 396,82€.

Aussi, cette garantie est plafonnée à un montant de 50 000€ en ce qui concerne les éventuels préjudices se rapportant à la société ASYMPTOTE AFRICA.

8. Informations sectorielles

8.1. Ventilation des immobilisations

en K€	Immobilisations corporelles et incorporelles nettes			
	31/03/2020		31/03/2021	
	K€	%	K€	%
Zone géographique				
Holdings	96	9%	78	3%
SCI	1 306	47%	1 192	41%
Sociétés Activité France	822	32%	1 322	46%
Sociétés Activité International	280	11%	286	10%
Total	2 503	100%	2 878	100%

8.2. Répartition du chiffre d'affaires

en K€	Chiffre d'affaires			
	31/03/2020		31/03/2021	
	K€	%	K€	%
Zone géographique				
Holdings	0	0%	0	0%
SCI	45	0%	38	0%
Sociétés Activité France	67 815	66%	57 678	64%
Sociétés Activité International	34 937	34%	32 457	36%
Total	102 798	100%	90 174	100%

8.3. Ventilation du résultat net (part groupe)

en K€	31/03/2021	31/03/2020
Holdings	-69	314
SCI	-38	-39
Sociétés Activité France	427	2 388
Sociétés Activité International	298	-581
	618	2 082

9. Parties liées

9.1. Transactions

Aucune information n'est à communiquer dans la mesure où les transactions réalisées entre le Groupe consolidé et ses parties liées au sens d'IAS 24, sont soit exclues de la liste des transactions à mentionner (conventions intragroupe), soit conclues à des conditions normales de marché, soit concernent des opérations non significatives.

9.2. Dirigeants

Aucune information n'est communiquée sur la rémunération allouée aux membres des organes d'administration et de direction. Elle aboutirait à communiquer un montant individuel.